



Guide des formations 2021-2022

v.3-2021_09



*La certification qualité
a été délivrée au titre
de l'action de formation*





SOMMAIRE

Contacts	p. 2
Abréviations & lexique	p. 3
Construire son parcours de formation	p. 4
Tableau de présentation des parcours de formation (secteur bénévoles)	p. 5
Équivalences	p. 10
Grille des tarifs	p. 14
Informations financement de formations	p. 15
Offres de formation modulaire issues du titre à finalité professionnelle Éducateur de handball (niveau IV)	p. 19
Contribuer à l'animation sportive de la structure (certificat 1)	p. 20
DIRIGER / Contribuer au fonctionnement de la structure (certificat 2)	p. 21
Animer les pratiques BABYHAND & 1 ^{ERS} PAS (module 6)	p. 22
Animer les pratiques MINIHAND & HAND À 4 – ENTRAÎNER DES ENFANTS (module 7)	p. 23
Animer la pratique HANDFIT – Sport santé (module 8)	p. 24
Animer la pratique HANDESEMBLE (module 9)	p. 25
ENTRAÎNER DES ADULTES en compétition – Entraîneur de niveau territorial (certificat 5)	p. 26
ENTRAÎNER DES JEUNES en compétition – Entraîneur de niveau territorial (certificat 6)	p. 27
ACCOMPAGNATEUR ÉCOLE D'ARBITRAGE (qualification)	p. 28
ANIMATEUR ÉCOLE D'ARBITRAGE (qualification)	p. 29
JUGE-ACCOMPAGNATEUR TERRITORIAL DE JUGE-ARBITRE OU JUGE-ARBITRE JEUNE (qualification)	p. 30
Offres de formation modulaire issues du titre à finalité professionnelle Entraîneur de handball (niveau V)	p. 31
PERFORMER / Entraîner un public adulte de niveau national – Entraîneur de niveau national (certificat)	p. 32
FORMER / Entraîner des jeunes joueurs de niveau national – Entraîneur de niveau national (certificat)	p. 33
COORDONNER un projet technique et/ou sportif (certificat)	p. 34
DÉVELOPPER le modèle économique (certificat)	p. 35
ACCOMPAGNER & TUTORER (module)	p. 36
ARBITRER (module)	p. 37
Formations à finalité professionnelle	p. 39
Titre de niveau IV – ÉDUCATEUR HANDBALL (équivalent BP JEPS)	p. 40
Titre de niveau V – ENTRAÎNEUR HANDBALL (équivalent DE JEPS)	p. 43
Autres formations	p. 47
ANIMATEUR DE FORMATION (certificat)	p. 48
Préparation physique et motricité chez les jeunes (module technique 1)	p. 49
Formation continue des entraîneurs COLLOQUE PIERRE-TIBY	p. 50
Formation de l'arbitrage	
OFFICIEL DE TABLE	p. 51
JUGE-ARBITRE JEUNE T1	p. 52
JUGE-ARBITRE JEUNE T2	p. 53
JUGE-ARBITRE T1	p. 54
JUGE-ARBITRE T2	p. 55
Inscriptions aux formations – Tutoriel de connexion à la plateforme de formation fédérale <i>Campus des handballeurs</i>	p. 57

Responsable pédagogique

Anne-Laure Bellier (CTS)

Construction des ingénieries et de l'offre de formation territoriale, accompagnement pédagogique à la construction du projet de formation des clubs et des stagiaires

al.bellier@ffhandball.net

Secrétariat administratif

Maïder Trentin

Accompagnement des stagiaires et des clubs dans les démarches administratives (financement, conventionnement), suivis administratif des formations, gestion des inscriptions & des convocations et des attestations de formation

5800000.formation@ffhandball.net - 01 56 70 74 75

Myriam Bertolotti

Gestion des attestations de formation

5800000@ffhandball.net - 01 56 70 74 74

Claudia Cordani

Gestion comptable

5800000.ccordani@ffhandball.net - 01 56 70 74 77

Coordonnateur parcours continu TFP IV Éducateur de handball

Béatrice Cosnard

Coordonnatrice pédagogique du TFP IV, suivi de la formation auprès des stagiaires, des apprentis et des clubs

5800000.bcosnard@ffhandball.net - 06 12 43 93 56

Coordonnateur parcours continu TFP V Entraîneur de handball

Bruno Potard

Coordonnateur pédagogique du TFP V, suivi de la formation auprès des stagiaires, des apprentis et des clubs

5800000.bpotard@ffhandball.net

Formation Arbitrage

Rafik Heddid

Cadre technique en charge de la formation arbitrage

5800000.rheddid@ffhandball.net - 06 85 12 72 72

Référent Handicap

Nathalie Delord

Accompagnement et suivi des personnes en situation de handicap dans leur projet de formation

n.delord@ffhandball.net



Dans le cadre de notre démarche qualité, faites nous part de vos suggestions et/ou réclamations via <https://forms.office.com/r/d16sKax6Ak>

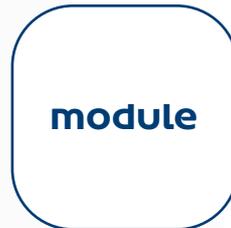
AFDAS :	Organisme de financement des formations pour les salariés (OPCO de la branche Sport).
BP JEPS :	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Certificat (ou CF) :	Qualification reconnue au RNCP permettant de valider les compétences identifiées dans le ou les modules qui le compose
CPF :	Compte personnel de formation (qui a remplacé le DIF : Droit individuel à la formation). Fond utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante de son choix.
CTA :	Commission territoriale d'arbitrage
FOAD :	Formation ouverte à distance
FdMe :	Feuille de match électronique
IFFE :	Institut fédéral de la formation et de l'emploi
ITFE :	Institut territorial de la formation et de l'emploi (chaque ligue a son propre ITFE)
JA :	Juge-Arbitre
JAJ :	Juge-Arbitre Jeune
Module :	Temps de formation, qui par combinaison avec d'autres, permet de constituer un certificat
OPCO :	Opérateurs de compétences ayant pour mission de financer l'apprentissage et les formations professionnelles, cf ADFAS pour la branche Sport.
RNCP :	Répertoire national des certifications professionnelles (répertoire des formations et titres reconnus par l'Etat).
TFP :	Titre à finalité professionnelle délivrés au nom de l'État et inscrit au RNCP permettant d'obtenir une qualification, un diplôme reconnu par l'État.
TITRE IV :	TFP de niveau 4 – Éducateur de Handball (équivalent BPJEPS / Bac).
TITRE V :	TFP de niveau 5 – Entraîneur de Handball (équivalent DEJEPS / Bac + 2).
TITRE VI :	TFP de niveau 6 – Entraîneur professionnel de Handball (équivalent DESJEPS / Bac + 3)
VAE :	Validation des acquis de l'expérience

À CHACUN SON PROJET, À CHACUN SON PARCOURS

Depuis la réforme des formations fédérales, chaque licencié a la possibilité de créer et personnaliser son parcours de formation en fonction de ses besoins. Ainsi chacun peut s'engager, en choisissant son niveau d'exigence.

ACCÈS MODULAIRE

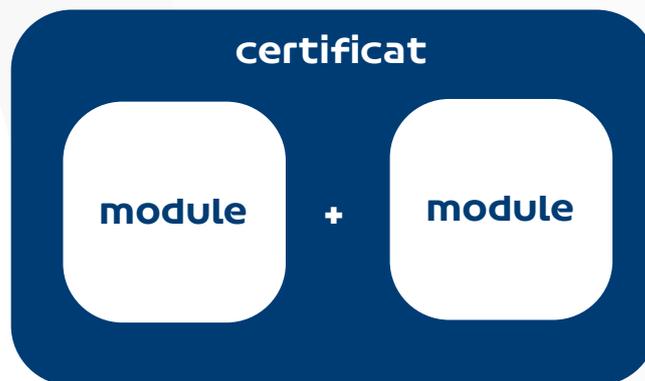
- Suivre une formation courte pour se lancer dans l'activité et faire un premier pas dans le club.



Formation à la carte
en fonction des compétences recherchées

ACCÈS PAR CERTIFICAT

- Agglomérer plusieurs modules de formation et se présenter à une épreuve de certification pour faire reconnaître une ou plusieurs compétences.



donne lieu à une épreuve de certification

ACCÈS PAR TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

- Se professionnaliser, pour répondre demain aux besoins de son club et de son développement, en capitalisant des certificats ou en suivant directement l'un des deux titres à finalité professionnelle (TFP) proposés : Éducateur de Handball et Entraîneur de Handball.

**TFP IV
ÉDUCATEUR HANDBALL**



**TFP V
ENTRAÎNEUR HANDBALL**



pour obtenir une carte professionnelle d'éducateur sportif

Éducateur	Entraîneur	Dirigeant	Domaine de l'arbitrage	Formateur cadres
<p>certificat 1 Contribuer à l'animation sportive de la structure</p> <p>certificat 3 Animateur des pratiques éducatives module 6 – Babyhand / 1^{ers} Pas + module 7 – Entraîner des enfants</p> <p>certificat 4 Animateur des pratiques sociales module 8 – Handfit + module 9 – Handensemble</p>	<p>certificats 5 ENTRAINER des adultes en compétition (entraîneur territorial)</p> <p>certificats 6 ENTRAINER des jeunes en compétition (entraîneur territorial)</p> <p>certificat PERFORMER avec des adultes (entraîneur national)</p> <p>certificat FORMER des jeunes (entraîneur national)</p>	<p>certificat 2 DIRIGER – Contribuer au fonctionnement de la structure (dirigeant de club)</p> <p>certificat C COORDONNER un projet technique et/ou sportif (coordonnateur d'un projet) module C1 – Concevoir une dé- marche de projet + module C2 – Coordonner une équipe de bénévoles / salariés</p> <p>certificat D DÉVELOPPER le modèle économique (développeur) module D1 – Gérer une organisation sportive + module D2 – Commercialiser & promouvoir</p>	<p>Accompagnateur d'école d'arbitrage niv. 1</p> <p>Accompagnateur territorial de juge-arbitres ou juge-arbitres jeunes niv. 2</p> <p>Animateur d'école d'arbitrage</p>	<p>Animateur de formation module – Animateur de proximité + Module – Tuteur de proximité</p> <p>Maître d'apprentissage Module – Tuteur de proximité + Module – Tuteur dans l'alternance + Module – Maître d'apprentissage</p>
5 offres modulaires 3 certificats	4 offres modulaires 4 certificats	5 offres modulaires 3 certificats	3 offres modulaires avec 2 niveaux	2 offres modulaires

L'inscription à chaque formation se fait soit sur un ou plusieurs module(s) soit sur le certificat (selon les besoins du candidat)

 certificat extrait du TFP de niveau IV : Éducateur de handball

 certificat extrait du TFP de niveau V : Entraîneur de handball

Certificat fédéral 1 : Contribuer à l'animation sportive de la structure

extrait du TFP de niveau IV

Module 1
Accompagner les pratiquants

+

Module 2
Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

Certificat fédéral 3 : Animer des pratiques éducatives

extrait du TFP de niveau IV

► Offre de formation

Module 6
Animer les pratique BABYHAND & 1^{ERS} PAS



+

► Offre de formation

Module 7
ENTRAÎNER DES ENFANTS



Module 5
Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

Certificat fédéral 4 : Animer des pratiques sociales

extrait du TFP de niveau IV

► Offre de formation

Module 8
Animer la pratique HANDFIT



+

► Offre de formation

Module 9
Animer la pratique HANDESEMBLE



Module 5
Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

Entraîneur de niveau territorial, mention adultes

Certificat fédéral 5 : **ENTRAÎNER DES ADULTES** en compétition

extrait du TFP de niveau IV

Module 10
Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

+

Module 11
Entraîner des adultes

Entraîneur de niveau territorial, mention jeunes

Certificat fédéral 6 : **ENTRAÎNER DES JEUNES** en compétition

extrait du TFP de niveau IV

Module 10
Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

+

Module 12
Entraîner des jeunes

Entraîneur de niveau national, mention adultes

Certificat fédéral : **PERFORMER** avec des adultes

extrait du TFP de niveau V

Module
Entraîner & manager des adultes

+

Module
Performer avec des adultes

Entraîneur de niveau national, mention jeunes

Certificat fédéral : **FORMER** des jeunes

extrait du TFP de niveau V

Module
Entraîner & manager des jeunes

+

Module
Former des jeunes

► *Module complémentaire*

Module technique 1
Préparation physique & motricité chez les jeunes

► **Formation continue** – circonstance de recyclage

colloque de formation des entraîneurs Pierre-Tiby

Certificat fédéral 2 : DIRIGER - Contribuer au fonctionnement de la structure

extrait du TFP de niveau IV

Module 3
Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif

+

Module 4
Valoriser & promouvoir les activités

Certificat fédéral C : COORDONNER un projet

extrait du TFP de niveau V

► Offre de formation

Module C1
Concevoir une démarche de projet

+

► Offre de formation

Module C2
Coordonner une équipe bénévoles / salariés

+

► Offre de formation

Module
Accompagner & tutorer

Certificat fédéral D : DÉVELOPPER le modèle économique

extrait du TFP de niveau V

► Offre de formation

Module D1
Gérer une organisation sportive (administratif et financier)

+

► Offre de formation

Module D2
Commercialiser & promouvoir

+

► Offre de formation

Module
Accompagner & tutorer

Qualification ACCOMPAGNATEUR D'ÉCOLE D'ARBITRAGE

Module 1
Accompagner les pratiquants

+

valider 5 accompagnements en club

Qualification ANIMATEUR D'ÉCOLE D'ARBITRAGE

Module 10
Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

+

Module 13
Faire vivre une école d'arbitrage

Qualification ACCOMPAGNATEUR TERRITORIAL DE JUGE-ARBITRE OU DE JUGE-ARBITRE JEUNE

Module 10
*Entraîner des joueurs/arbitres
et des arbitres/joueurs*

+

Module 14
*Accompagner un arbitre
en situation*

+

Module 16
*Mieux se connaître
pour bien communiquer*

+

Module 18
Tuteur de proximité

CORRESPONDANCES

NOUVELLES APPELLATIONS

ANCIENNES APPELLATIONS

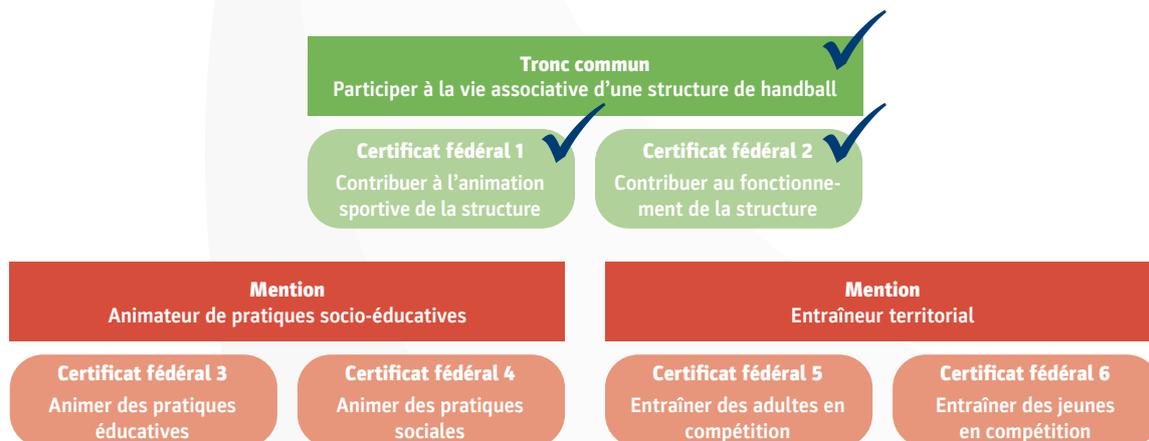
Organisme formation	FILIÈRE ÉTAT	FILIÈRE FFHANDBALL			
ITFE	BP SPORT COLLECTIF Mention Handball	TFP IV ÉDUCATEUR HANDBALL Mention Entraîneur territorial	Animateur HB Accompagnateur		
		Certificat 1 - Contribuer à l'animation sportive de la structure			
		Certificat 2 - Contribuer au fonctionnement de la structure	ER		
		Certificat 5 - Entraîner des adultes			
		Certificat 6 - Entraîner des jeunes			
		TFP IV ÉDUCATEUR HANDBALL Mention Animateur des pratiques sociales et socioéducatives		Animateur HB Accompagnateur	
Certificat 1 - Contribuer à l'animation sportive de la structure					
Certificat 2 - Contribuer au fonctionnement de la structure	nouveau nouveau				
Certificat 3 - Animer des pratiques éducatives					
		Certificat 4 - Animer des pratiques sociales			
ITFE	DE JEPS HANDBALL Mention Handball	TFP V ENTRAÎNEUR HANDBALL	EIR A EIR J		
		Certificat A - Performer avec des adultes			
		Certificat B - Former des jeunes	nouveau nouveau		
		Certificat C - Coordonner un projet technique et/ou sportif			
		Certificat D - Développer le modèle économique			
IFFE	DES JEPS Mention Handball	TFP VI ENTRAÎNEUR DU SECTEUR PROFESSIONNEL Mention Entraîneur Professionnel	EFA		
		Certificat Entraîner des joueurs professionnels			
		Certificat Agir dans le contexte professionnel	nouveau		
				TFP VI ENTRAÎNEUR DU SECTEUR PROFESSIONNEL Mention Entraîneur-formateur de joueur professionnel	EFJ
				Certificat Entraîneur-formateur de joueurs professionnels	
		Certificat Agir dans le contexte professionnel	nouveau		
		Certificat Formation initiale	EFE		

Je suis animateur de handball (certifié)*

* en cours de validité et justifiant du PSC1

En demandant à bénéficier de la passerelle d'équivalence auprès de l'ITFE, le tronc commun du titre à finalité professionnelle de niveau IV (regroupant les certificats 1 [Animer] et 2 [Diriger]), est acquis (soit un allègement de 20 %).

Pour prétendre de l'ensemble du titre professionnel, il suffit donc d'obtenir les mentions Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales & Entraîneur territorial.

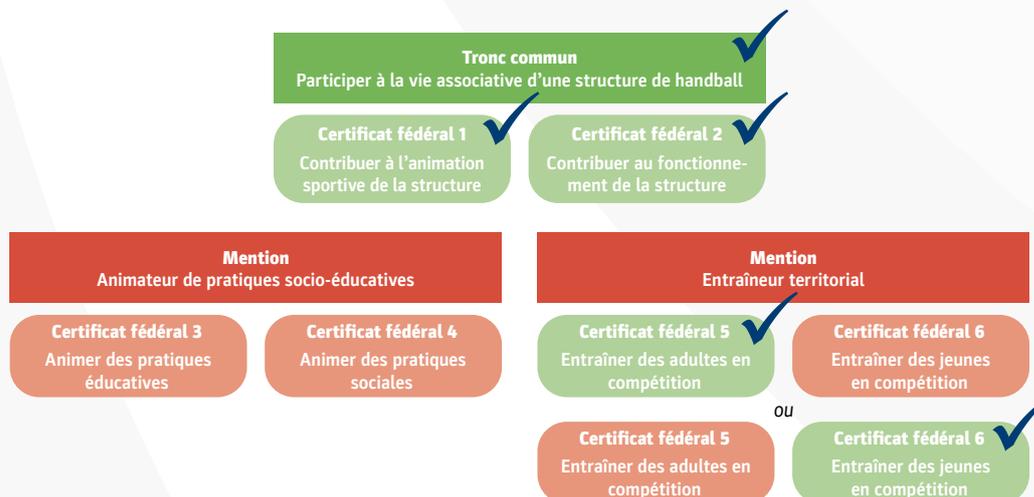


Je suis entraîneur régional (certifié)*

* en cours de validité, justifiant de l'encadrement d'une équipe adulte ou jeune de niveau régional durant 2 saisons sportives pendant les 5 dernières années, et justifiant du PSC1

En demandant à bénéficier de la passerelle d'équivalence auprès de l'ITFE, le tronc commun (regroupant les certificats 1 [Animer] et 2 [Diriger], ainsi que le certificat 5 [Entraîner des adultes en compétition] ou le le certificat 6 [Entraîner des jeunes en compétition] de la mention Entraîneur territorial) sont acquis (soit un allègement de 40 %).

Pour prétendre de l'ensemble du titre professionnel, il suffit donc d'obtenir la mentions Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales & le certificat 6 (Entraîner des jeunes en compétition) ou le certificat 5 (Entraîner des adultes en compétition) de la mention Entraîneur territorial.

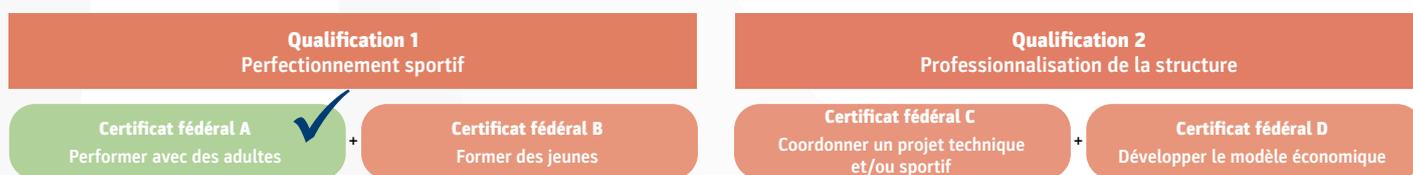


J'ai le diplôme d'entraîneur inter-régional adulte (certifié)*

* en cours de validité

En demandant à bénéficier de la passerelle d'équivalence auprès de l'IFFE, le certificat PERFORMER avec des adultes du titre à finalité professionnelle de niveau V (Entraîneur de handball) est acquis.

Pour prétendre au titre professionnel, qualification Perfectionnement sportif, il reste donc à obtenir le certificat FORMER des jeunes.

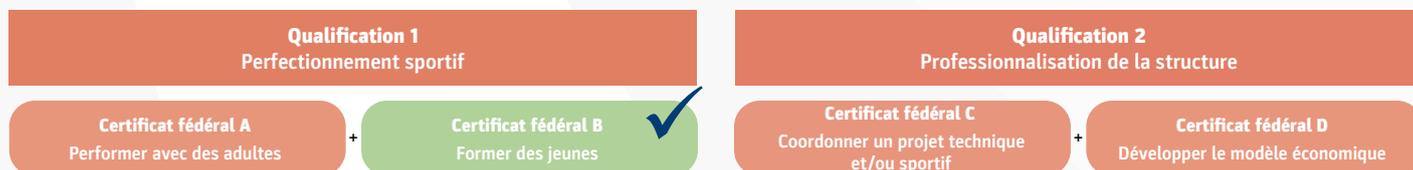


J'ai le diplôme d'entraîneur inter-régional jeune (certifié)*

* en cours de validité

En demandant à bénéficier de la passerelle d'équivalence auprès de l'IFFE, le certificat FORMER des jeunes du titre à finalité professionnelle de niveau V (Entraîneur de handball) est acquis.

Pour prétendre au titre professionnel, qualification Perfectionnement sportif, il reste donc à obtenir le certificat PERFORMER avec des adultes.



Les anciens diplômes fédéraux ont des durées de validité limitée :

- animateur de handball : 3 ans
- entraîneur régional: 5 ans
- entraîneur inter-régional : 5 ans

Pour valider à nouveau ces diplômes, il faut les recycler par le biais de temps de formation.

Pour l'animateur de handball

Suivre 10h du **Colloque des entraîneurs Pierre-Tiby** (organisé par la ligue) ou des **Instants du handball** (organisés par les comités), ou entrer en formation dans l'une des offres du catalogue.

Pour l'entraîneur régional & l'entraîneur inter-régional

Suivre le **Colloque des entraîneurs Pierre-Tiby** (organisé par la ligue) dans son intégralité, ou entrer en formation dans l'une des offres du catalogue.

À l'issue de chaque temps de formation, l'apprenant reçoit une attestation de présence avec le volume horaire précisé.

Toute demande de recyclage de ces diplômes fédéraux doit se faire via le formulaire mis à votre disposition :

<https://bit.ly/3jLQI80>

Une fois la demande de recyclage enregistrée et traitée par nos services, il sera demandé par courriel les attestation(s) de présence(s) des soirées techniques ou des colloques territoriaux auxquels les apprenants ont assistés.

FORMATION	Volume horaire (*) (**)	Frais d'inscription	Bénévole		Salaire		Frais de certification
			Tarif horaire	Tarif	Tarif horaire	Tarif	
CF1 – Contribuer à l'animation de la structure	40 h		6 €/h	240 €	12 €/h	480 €	30 €
Module 1 – Accompagner les pratiquants			6 €/h		12 €/h		
Module 2 – Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants			6 €/h		12 €/h		
CF2 – DIRIGER – Contribuer au fonctionnement de la structure	40 h		6 €/h	240 €	12 €/h	480 €	30 €
Module 3 – Participer à l'élaboration & la gestion du projet associatif			6 €/h		12 €/h		
Module 4 – Valoriser & promouvoir les activités			6 €/h		12 €/h		
CF3 – Animer des pratiques éducatives	92 h		6 €/h	552 €	12 €/h	1 104 €	75 €
Module 5 – Agir dans différents milieux (tps réparti dans les modules)	10 h		6 €/h	60 €	12 €/h	120 €	
Module 6 – Animer le Babyhand et Hand 1 ^{er} pas	45 h		6 €/h	270 €	12 €/h	540 €	
Module 7 – Entraîner des enfants	45 h		6 €/h	270 €	12 €/h	540 €	
CF4 – Animer les pratiques sociales	92 h		7 €/h	644 €	12 €/h	1 104 €	75 €
Module 5 – Agir dans différents milieux (temps réparti dans les modules)	10 h		6 €/h	60 €	12 €/h	120 €	
Module 8 – Animer la pratique HANDFIT (sport-santé)	45 h		8 €/h	360 €	12 €/h	540 €	
Module 9 – Animer la pratique HANDESEMBLE (handball et handicap)	45 h		6 €/h	270 €	12 €/h	540 €	
CF5 – Entraîner des adultes	92 h		6 €/h	552 €	12 €/h	1 104 €	75 €
Module 10 – Entraîner des joueurs arbitres et des arbitres joueurs	10 h		6 €/h	60 €	12 €/h	120 €	
Module 11 – Entraîner des adultes	80 h		6 €/h	480 €	12 €/h	960 €	
CF6 – Entraîner des jeunes	92 h		6 €/h	552 €	12 €/h	1 104 €	75 €
Module 10 – Entraîner des joueurs arbitres et des arbitres joueurs	10 h		6 €/h	60 €	12 €/h	120 €	
Module 12 – Entraîner des jeunes	80 h		6 €/h	480 €	12 €/h	960 €	
Accompagnateur école d'arbitrage (inclus au CF1)	25 h		6 €/h	150 €			
Animateur école d'arbitrage	25 h		6 €/h	150 €	12 €/h	300 €	30 €
Module 10 – Entraîner des joueurs arbitres et des arbitres joueurs	10 h		6 €/h	60 €	12 €/h	120 €	
Module 13 – Faire vivre une école d'arbitrage	15 h		6 €/h	90 €	12 €/h	180 €	
Juge-accompagnateur territorial	30 h		6 €/h	180 €	12 €/h	360 €	30 €
CF PERFORMER (avec des adultes)	149 h		8 €/h	1 192 €	14 €/h	2 086 €	150 €
Module – Entraîner et manager des adultes	40 h		8 €/h	320 €	14 €/h	560 €	
Module – Performer	85 h		8 €/h	680 €	14 €/h	1 190 €	
Module complémentaire	20h		8 €/h	160 €	14 €/h	280 €	
CF FORMER (des jeunes)	149 h		8 €/h	1 192 €	14 €/h	2 086 €	150 €
Module – Entraîner et manager des jeunes	40 h		8 €/h	320 €	14 €/h	560 €	
Module – Former	85 h		8 €/h	680 €	14 €/h	1 190 €	
Module complémentaire	20h		8 €/h	160 €	14 €/h	280 €	
CF C – Coordonner un projet technique et/ou sportif	62 h		8 €/h	496 €	14 €/h	868 €	75 €
Module – Coordonner une équipe bénévoles/salariés	35 h		8 €/h	280 €	14 €/h	490 €	
Module – Concevoir un démarche de projet	25 h		8 €/h	200 €	14 €/h	350 €	
CF D – Développer le modèle économique	62 h		8 €/h	496 €	14 €/h	868 €	75 €
Module – Commercialiser et promouvoir	35 h		8 €/h	280 €	14 €/h	490 €	
Module – Gérer une organisation sportive	25 h		8 €/h	200 €	14 €/h	350 €	
Module – ACCOMPAGNER & TUTORER	10 h		8 €/h	80 €	14 €/h	140 €	
Module – ARBITRER	20 h		8 €/h	160 €	14 €/h	280 €	
ANIMATEUR DE FORMATION	30 h			429 €		855 €	
Module – Animateur de proximité	24 h		15 €/h	360 €	30 €/h	720 €	
Module – Tuteur de proximité	3 h		8 €/h	24 €	15 €/h	45 €	
TUTEUR / MAÎTRE D'APPRENTISSAGE	30 h			429 €		855 €	
Module – Tuteur de proximité	3 h		8 €/h	24 €	15 €/h	45 €	
Module – Tuteur dans l'alternance	12 h		8 €/h	96 €	15 €/h	180 €	
Module – Maître d'apprentissage	7 h		8 €/h	56 €	15 €/h	105 €	
Modules complémentaires / Formation professionnelle continue	entre 10 et 70h		15 €/h		30 €/h		
Titre à finalité professionnelle de niveau IV – ÉDUCATEUR DE HANDBALL		85 €			12 €/h	5 311 €	
Titre à finalité professionnelle de niveau V – ENTRAÎNEUR DE HANDBALL		85 €			14 €/h	6 650 €	

* le volume horaire est soumis à l'habilitation IFFE / ** volume indicatif, le volume de formation est déterminé au moment du positionnement.

La formation continue Vos droits

L'accès des salariés à des actions de formation professionnelle continue est assurée :

- à l'initiative de l'employeur, le cas échéant, dans le cadre d'un plan de développement de compétences ;
- à l'initiative du salarié notamment par la mobilisation du compte personnel de formation (CPF)
- dans le cadre d'un contrat en apprentissage ;
- dans le cadre d'un retour à l'emploi (cf pôle emploi) ;
- dans le cadre d'une période de professionnalisation ;
- dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ;
- dans le cadre de l'orientation professionnelle avec le conseil en évolution professionnelle (CEP) et le bilan de compétences.

Lien : infos sur la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel

(<https://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/loi-pour-la-liberte-de-choisir-son-avenir-professionnel/>)

Le CPF (Compte personnel de formation)

Le compte personnel de formation (CPF) est accessible sur :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Il faut ouvrir un compte en étant muni de son numéro de sécurité sociale.

Le CPF recense les informations suivantes :

- droits acquis par le salarié tout au long de sa vie active et jusqu'à son départ à la retraite
- formations dont peut bénéficier personnellement le salarié.

Le CPF s'adresse à toute personne : salarié / membre d'une profession libérale ou d'une profession non salariée / conjoint collaborateur / à la recherche d'un emploi

À noter : **les jeunes ayant suivi un service civique** peuvent bénéficier d'un financement de formation via leur CPF (depuis 2018)

Le CPF est alimenté automatiquement au début de l'année qui suit l'année travaillée (ainsi les droits acquis en 2019 seront disponibles au 1^{er} trimestre 2020). Les droits restent acquis même en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi.

Prise en charge des frais de formation

Les frais pédagogiques (c'est-à-dire les frais de formation) peuvent être pris en charge au titre du compte personnel de formation. Les frais de mobilités et annexes sont exclus de cette prise en charge.

Les heures consacrées à la formation pendant le temps de travail constituent un temps de travail effectif et donnent lieu au maintien par l'employeur de la rémunération du salarié.

En revanche, lorsque le salarié se forme sur son temps libre, ce temps de formation ne donne pas droit à rémunération.

Contacts pour des informations

Une fois votre compte créé en ligne, vous pouvez obtenir des informations sur l'utilisation du site [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr).

Par téléphone :

Informations générales : 09 70 82 35 50 (appel non surtaxé)

Problème technique sur le site ou l'application mobile : 09 70 82 35 51 (appel non surtaxé)

Par messagerie

Depuis votre espace sécurisé, vous pouvez accéder au formulaire de contact pour poser une question à votre conseiller :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/compte-utilisateur/connexion?redirectTo=%2Fcontact>

Le CEC (Compte d'engagement citoyen) pour les bénévoles

Votre compte d'engagement citoyen (CEC) est rattaché à votre compte personnel d'activité (CPA). Le CEC recense vos activités de bénévole, de volontaire ou de maître d'apprentissage. Il vous permet d'acquérir des droits à formation inscrits sur votre compte personnel de formation (CPF). La durée nécessaire à l'acquisition de 240 € sur votre CPF varie selon l'activité réalisée.

Activités concernées

Les activités de bénévolat associatif sont concernées si vous répondez aux 2 conditions suivantes :

- L'association est déclarée depuis au moins 3 ans et a un objet social éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial,

culturel, la défense de l'environnement naturel ou la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

- Vous siégez dans l'organe d'administration ou de direction de l'association ou participez à l'encadrement d'autres bénévoles.

Le bénévolat peut être réalisé dans une ou plusieurs associations.

La durée du bénévolat associatif ouvrant droit à un CEC est de 200 heures, dont au moins 100 heures dans la même association. La durée est appréciée sur l'année civile écoulée.

Droits acquis

Vous pouvez acquérir au maximum 240 € pour votre engagement bénévole sur la même année civile (mais le montant des droits acquis sur le CEC est limité à 720 €).

Comment déclarer les activités

Pour déclarer vos activités ouvrant des droits de CEC, vous devez ouvrir un CPA (<https://lecomptebenevole.associations.gouv.fr/>). Pour acquérir vos heures, vous devrez déclarer en ligne sur le site du CPA avant le 30 juin de chaque année, le nombre d'heures réalisées au cours de l'année. Ensuite, un responsable de l'association devra valider votre déclaration au plus tard le 31 décembre de la même année.

Comment utiliser ses droits

Vos droits inscrits au titre du CEC demeurent acquis jusqu'à leur utilisation ou la fermeture de votre compte.

Vous êtes libre de les utiliser ou non. Ainsi, si votre employeur vous demande d'utiliser vos droits inscrits sur votre compte et que vous refusez de les utiliser, ce refus ne constitue pas une faute.

Votre compte ne peut être utilisé qu'avec votre accord.

Les financements OPCO (AFDAS depuis mars 2019)

Pour toute prise en charge par l'OPCO, il est nécessaire que le club soit à jour de ses cotisations.

L'enregistrement sur l'AFDAS

https://services.afdas.com/join_select_company

Ce portail facilite :

- La gestion administrative
- La gestion de vos demandes de prise en charge

Le portail servira également de plateforme unifiée permettant de signer les conventions de formation et de déclarer les présences aux différents modules de formation souscrits.

Les demandeurs d'emploi - AIF (aide individuelle à la formation)

Les demandeurs d'emploi doivent valider leur projet par leur conseiller avant tout financement.

La page (<https://candidat.pole-emploi.fr/formations/accueil>) sur pole-emploi.fr vous donne accès à un catalogue d'offres de formations, qui regroupe l'ensemble des formations accessibles aux demandeurs d'emploi dans la France entière.

QUELLE EST LA PRISE EN CHARGE DE L'AIDE ?

L'aide individuelle à la formation couvre l'intégralité du coût de la formation restant à votre charge, suite à l'intervention des autres financeurs. Elle est versée directement à l'organisme de formation.

À savoir : vous pouvez financer vous-même le montant restant à votre charge en mobilisant votre compte personnel de formation. Attention, se mettre en relation avec Pôle Emploi avant d'entamer les démarches.

À noter : le formulaire AIF doit être complété par l'organisme de formation que vous avez identifié, et remis à Pôle Emploi au plus tard 15 jours avant l'entrée en formation.

SERAIS-JE RÉMUNÉRÉ DURANT MA FORMATION ?

- Si vous êtes indemnisé en allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), allocation spécifique de reclassement (ASR) (en convention de reclassement personnalisé) ou allocation de transition professionnelle (ATP) (en contrat de transition professionnelle) ou allocation de sécurisation professionnelle (ASP) (en contrat de sécurisation professionnelle), vous conserverez celle-ci durant toute la durée de votre formation.

- Dans le cas contraire, vous pouvez bénéficier d'une rémunération de formation Pôle emploi (RFPE) – hors bilan de compétences.

À noter : dans certains cas, une aide à la mobilité prenant en charge vos frais de déplacement, de repas et/ou d'hébergement peut vous être attribuée pendant la formation. Rapprochez-vous de votre conseiller pour plus d'informations à ce sujet.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour objectif l'obtention d'un titre ou diplôme professionnel de niveaux 1 à 8 inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il est fondé sur l'alternance entre des périodes de formation théorique en organisme/centre de formation/CFA, et d'activité dans une ou plusieurs entreprises pour acquérir les savoir-faire en lien avec les compétences du titre ou diplôme préparé, avec l'appui obligatoire d'un maître d'apprentissage choisi par l'entreprise en fonction de son expérience et/ou niveau de diplôme.

Publics visés : jeunes de 16 à 29 ans révolus

Durée du contrat

La durée du contrat d'apprentissage conclu à durée déterminée ou à durée indéterminée avec une période d'apprentissage est de :

- de 6 mois à 3 ans
- portée à 4 ans pour les apprentis reconnus travailleur handicapé & les sportifs de haut niveau (liste arrêtée par le ministère chargé des Sports)

Nota : La durée du contrat dépend du titre ou diplôme préparé (3 ans par exemple pour un titre d'ingénieur)

Conditions de travail

Dans l'entreprise, les apprentis ont le statut de salarié et bénéficient :

- d'un salaire, calculé selon un pourcentage du SMIC, ou du salaire minimum conventionnel s'il est plus favorable pour les apprentis âgés de 21 et plus,
- du même nombre de jours de congés payés que les autres salariés,
- d'un congé exceptionnel de 5 jours ouvrables pour préparer leur examen, dans le mois qui précède l'examen et donne lieu au maintien de salaire,
- de l'acquisition de droits à la formation dans le cadre du CPF,
- des dispositions du code du travail, de la convention collective dont relève l'entreprise et des usages qui y sont en vigueur.

Remarque : pour les absences, l'apprenti est soumis aux règles habituellement applicables dans l'entreprise (délai de prévenance et justificatifs, et le cas échéant retenue sur salaire...). En cas de manquement des sanctions disciplinaires peuvent être prononcées.

Rémunération du salarié

Au 1/01/2021, le SMIC était à 1 554,58 € (brut) et le SMC de la CCNS était à 1 557,39 €

	16-18 ANS *	18-20 ANS *	21- 25 ANS *	26 ANS ET PLUS **
1^{RE} ANNÉE	419,74 € 27 % SMIC	668,47 € 43 % SMIC	825,42 € 53 % SMC G1 CCNS	1 557,39 € 100 % SMC G1 CCNS
2^E ANNÉE	606,29 € 39 % SMIC	792,84 € 51 % SMIC	950,01 € 61 % SMC G1 CCNS	1 557,39 € 100 % SMC G1 CCNS
3^E ANNÉE	855,02 € 55 % SMIC	1 041,57 € 67 % SMIC	1 214,76 € 78 % SMC G1 CCNS	1 557,39 € 100 % SMC G1 CCNS
+ pour apprenti reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut-niveau, ou échec à l'obtention du diplôme				
4^E ANNÉE	1 088,21 € 70 % SMIC	1 274,76 € 82 % SMIC	1 448,37 € 93 % SMC G1 CCNS	1 557,39 € 100 % SMC G1 CCNS

Bien évidemment, il faut toujours ramener ce taux en fonction du nombre d'heures effectuées. En ce qui concerne les heures supplémentaires, les modalités de rémunération sont les mêmes que celles appliquées aux salariées de l'entreprise.

La rémunération d'un contrat d'apprentissage dépend de son âge mais également de son année de formation en apprentissage, elle est calculée sur un pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel s'il est plus favorable pour les apprentis âgés de 21 et plus.

Le taux de rémunération change le mois suivant l'anniversaire de l'apprenti. Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevait lors de sa dernière année du contrat précédent lorsque ce dernier a conduit à l'obtention du titre ou du diplôme préparé sauf quand l'application des rémunérations en fonction de son âge est plus favorable.

Pour plus d'information sur les contrats d'apprentissage voici quelques liens :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

<https://www.afdas.com/entreprises/services/financements/connaitre-les-dispositifs-de-financement/alternance/contrat-d-apprentissage-1#tableau-forfait-d-amorçage-decret-du-14-septembre-2019>

<http://www.arfa-idf.asso.fr/>

Pour l'embauche d'un apprenti entre le 1/07/2021 et 28/02/2022 et qui prépare le TFP Éducateur de Handball, le coût annuel restant pour l'employeur est le suivant :

	16-18 ANS *	18-20 ANS *	21- 25 ANS *	26 ANS ET PLUS **
coût employeur avec aide unique	- €	- €	1 905,00 €	10 688, 68 €

Pour l'embauche d'un apprenti entre le 1/07/2021 et 28/02/2022 et qui prépare le TFP Entraîneur de Handball, le coût annuel restant pour l'employeur est le suivant :

TFP niveau V sur 16 mois	16-18 ANS *	18-20 ANS *	21- 25 ANS *	26-30 ANS **
coût restant avec aide unique (sur 12 mois, année 1)	4 987,72 €	7 943,41 €	9 905,00 €	18 688, 68 €
coût restant avec aide unique (sur 4 mois, année 2)	2 401,50 €	3 140,42 €	3 800,03 €	6 229,56 €
coût restant total employeur sur 16 mois	7 389,22 €	11 083,83 €	13 705,03 €	24 918,24 €

* pas de différence entre salaire brut et salaire net pour les apprentis de moins de 26 ans ; exonération de cotisations salariales ou patronales
 ** apprenti de 26 ans et plus, imposition de cotisations salariales sur la part qui dépasse 79 % du SMC G1 CCNS ; réduction Fillon sur les cotisations patronales



Offres de formation modulaire

**issues du titre à finalité professionnelle
Éducateur de handball (niveau IV)**



Certificat fédéral 1 : Contribuer à l'animation sportive de la structure

 Module 1
Accompagner les pratiquants

 Module 2
Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

 Bloc 1
Accompagner

 Bloc 2
Encadrer

 Bloc 3
Animer

 PARCOURS
ÉDUCATEUR

certificat 1
Objectifs

- Accueillir, fidéliser, accompagner les pratiquants et les jeunes juges-arbitres dans le club

Compétences visées

- **Accompagner une équipe, un JAJ :**
Prendre en charge un groupe avant, pendant et après une activité de handball Favoriser l'accès et l'engagement dans la fonction juge-arbitre jeune
- **Encadrer une équipe, un JAJ :**
Gérer les formalités réglementaires et administratives de l'organisation d'une équipe en compétition
Garantir une pratique en sécurité
Promouvoir l'éthique, les valeurs sportives et humaines
- **Animer une équipe :**
Animer des séances en respectant les principes d'animation & de séance

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques imagés d'études de cas.
- Mise en situation pédagogique.
- Travail personnel à effectuer entre chaque bloc de formation.

Évaluation

- Participer à l'ensemble de la formation pour pouvoir être proposé(e) à l'évaluation certificative.
- Remplir le livret pédagogique fourni avec le travail demandé entre chaque bloc de formation.

Modalités de certification

- Le candidat participe à un entretien de 20 mn maximum en présence de 2 évaluateurs qui porte sur les éléments liés à l'accueil, l'encadrement, l'animation, et l'organisation d'une activité de handball en sécurité

Volume de formation

- 40 h + temps de certification

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfd>

Inscription

 Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/ZnmsFsAzq9>
Date limite : 1 mois avant le début de la formation

Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 16 ans
- Être adjoint ou responsable d'un collectif sur la saison en cours
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- Bénévoles, personnes ressources des clubs

Effectifs

- 16 candidats maximum par session

📅 📍 Dates & lieu

- **site 75 :** 16-17 oct / 12-13 nov / 8-9 jan / certif. fév
- **site 77 :** nov / déc / certif jan à Melun (dates à préciser)
- **site 78 :** 13 nov / 20 nov / 27 nov / 11 déc / 8 jan / 22 jan / certif. jan à Bailly
- **site 91 :** 8-9 oct / 11 nov / 3-4 déc / 7-8 jan / 11-12 fév / certif. 11 mars à Brétigny
- **site 92 session 1 :** 2-3 nov / 2-3 mars / 2-3-4-5 mai / certif. juin à Issy-les-Mx
session 2 : 27-28 nov / 15-16 jan / 12-13-14-15 avr / certif. juin à Malakoff
- **site 93 session 1 :** 16-17 oct à Pantin & Montreuil / 13-14 nov à Pantin & Villemomble / 11-12 déc à Pantin & Bobigny / 15-16 jan à Pantin & Gagny / certif. jan
session 2 : 12-13 fév à Pantin & Romainville / 12-13 mars à Pantin & Aubervilliers / 9-10 avr à Pantin & Montfermeil / 14-15 mai à Pantin & Bondy / certif. juin
- **site 94 :** 23-24 oct / 14 nov / 28 nov / 18-19 déc / certif. 29 jan à Valenton
- **site 95 :** 15-16 jan / 12-13 mars / 14-15 mai / certif. 25 juin à Eaubonne

🛒 Tarifs

- bénévole : 240 €
- salarié : 480 € *cf fiche tarifaire*
- frais de certification : 30 €
(Frais pris en charge par la ligue pour ceux qui se présentent à la certification dans la continuité de la formation)

📍 Renseignements

- **Pédagogique :**
Emmanuelle Klein, 5892000.eklein@ffhandball.net
- **Administratif :**
Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

♿ Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.



Certificat fédéral 2 : DIRIGER - Contribuer au fonctionnement de la structure

Module 3
Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatifModule 4
Valoriser et promouvoir les activitésBloc 1
Mener une actionBloc 2
AdministrerBloc 3
Mieux communiquerBloc 4
DévelopperPARCOURS
DIRIGEANT

certificat 2

Objectifs

- Impliquer de nouvelles ressources dans votre club / Responsabiliser vos bénévoles
- Mettre en place un projet au sein de votre club
- Maîtriser les outils fédéraux pour faciliter la gestion du quotidien du club
- Améliorer la convivialité de votre club
- Améliorer la communication de votre club
- Ouverture du club à de nouvelles pratiques et à de nouveaux pratiquants

Compétences visées

- Contribuer à la conception et la conduite d'actions de développement, événementielles ou de promotion
- Réaliser une action en s'appuyant sur la méthodologie de projet / Élaborer un budget simple / Élaborer un dossier de subvention
- Contribuer à la gestion administrative de sa structure en prenant en compte les statuts et règlements de la vie associative, sportive et fédérale
- Mobiliser des ressources humaines pour conduire la mise en œuvre du projet, des actions, activités ou tâches de sa structure

Moyens pédagogiques

- Travaux dirigés / Apports théoriques et méthodologiques / Mise en situation pédagogique / Utilisation des outils vidéo & informatique

Modalités de certification

- Le candidat présentera, sur le support de son choix, une action en lien avec le projet associatif de sa structure d'alternance (10' maximum) suivi d'un entretien de 15' maximum portant sur la mise en œuvre de l'action en présence de 2 évaluateurs

Volume de formation

- 40 heures + temps de certification

Indicateurs de résultats

- Pas d'historique à ce jour

Inscription

Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/iSQHbJ1ZRR>**Date limite** : 1 mois avant le début de la formation

Pré-requis

- licencié FFHandball de plus de 16 ans
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- dirigeants, entraîneurs, arbitres, parents, licenciés, salariés, bénévoles, personnes ressources des clubs

Effectifs

- 12 à 16 places

Dates & lieux

- jan / mars (à préciser)
- certification mai 2022 (à préciser)

Tarifs

- bénévole : 240 €
- salarié : 480 € *cf fiche tarifaire*
- frais de certification : 30 €
(Frais pris en charge par la ligue pour ceux qui se présentent à la certification dans la continuité de la formation)

Renseignements

- **Pédagogique** :
Anne-Laure Bellier, al.bellier@ffhandball.net
- **Administratif** :
Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.



extrait du TFP de niveau IV

Certificat fédéral 3 : Animer des pratiques éducatives

► Offre de formation

Module 6
Animer les pratiques BABYHAND & 1^{ERS} PAS

+

Module 5
Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

► Offre de formation

Module 7
Animer les pratiques MINIHAND & HAND À 4

Objectifs

- Animer la pratique BabyHand (3-5 ans) & Handball 1^{ers} pas (5-7 ans) en club et à l'extérieur du club

Compétences visées

- Mise en place d'un projet et de la pratique BabyHand et/ou Handball 1^{ers} pas au sein du club
- Conception et animation des séances de pratique BabyHand et/ou Handball 1^{ers} pas
- Développement de l'implication des parents à l'activité
- Favorisation de l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité
- Adapter la mise en place de projets à différents environnements (scolaire / extra-scolaire)

Contenus pédagogiques

- Principes pédagogiques d'animations, spécificités du public 3-5 ans, méthodologie de préparation de séance, la démarche de projet babyhand / handball 1^{ers} pas en lien avec le projet associatif de la structure, manager les ressources humaines (parents)

Moyens pédagogiques

- Présentiel : apports théoriques et pratiques, débats et échanges, mises en situation
- Distantiel : rédaction du projet, visite de club, mise en place de séances pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Suivi de séances en centre de formation.
- Dossier d'expérience incluant un cycle de 6 séances à remettre pour finaliser la formation.

Modalités de certification

- Pour prétendre à la certification du certificat 3 (épreuve d'1h30), il faut également valider le module 7 (animateur pratique minihand & hand à 4) - frais de certification en sus (cf fiche tarifaire)

Volume de formation

- 45 h (dont 36h de présentiel et 9 h de FOAD)

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfD>

Inscription

Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/qcxFBMtEZj>**Date limite** : 6 semaines avant le début de la formation

Pré-requis

- licencié FFHandball / Conseillé : titulaire du certificat 1 *Contribuer à l'animation de la structure*
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- Animateur handball, parents, éducateur spécialisé, dirigeants

Effectifs

- 8 à 12 apprenants par site

Dates & lieux

- **Sud (91)** : 22-23 oct / 11 nov / 18 déc / 5-6 fév / 8-9 avr à Brétigny
- **Nord (95)** : en attente de confirmation

Tarifs

- bénévole : 270 €
 - salarié : 540 €
- cf fiche tarifaire

Renseignements

- **Pédagogique** : Anne-Laure Bellier, al.bellier@ffhandball.net
- **Administratif** : Maider Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.



extrait du TFP de niveau IV

Certificat fédéral 3 : Animer des pratiques éducatives

► Offre de formation

Module 6
Animer les pratiques BABYHAND & 1^{ERS} PAS

► Offre de formation

Module 7
Animer les pratiques MINIHAND & HAND À 4

+

Module 5
Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

Objectifs

- Animer la pratique Hand à 4 et Minihand en club & à l'école

Compétences visées

- Mise en place d'un projet & de la pratique Mini-hand et/ou Hand à 4 au sein de la structure
- Conception et animation des séances de pratique Mini-hand et/ou Hand à 4
- Développement de l'implication des parents à l'activité
- Encouragement de l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité
- Adapter la mise en place de projets à différents environnements

Contenus pédagogiques

- Principes pédagogiques d'animations, spécificités du public 6-12 ans, méthodologie de préparation de séance, la construction d'un cycle Minihand et Hand à 4 en lien avec le milieu scolaire, animation de séances de Hand à 4 et de minihand, manager les ressources humaines (parents, professeurs, etc.)

Moyens pédagogiques

- Présentiel : apports théoriques et pratiques, débats et échanges, mises en situation
- Distantiel : rédaction du projet, visite de club, mise en place de séances pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Suivi de séances en centre de formation.
- Dossier d'expérience incluant un cycle de 6 séances à remettre pour finaliser la formation.

Modalités de certification

- Pour prétendre à la certification du certificat 3 (épreuve d'1h30), il faut également valider le module 6 (animateur pratique babyhand & 1^{ERS} pas) – frais de certification en sus (cf fiche tarifaire)

Volume de formation

- 45 h (dont 36h de présentiel et 9 h de FOAD)

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfD>

Inscription

Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/XE2eLGiDaJ>**Date limite** : 1 mois avant le début de la formation

Pré-requis

- licencié FFHandball / Conseillé : titulaire du certificat 1
Contribuer à l'animation de la structure
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- Animateur handball, parents, éducateur spécialisé, dirigeants
- Entraîneur d'enfants de 6-12 ans
- Entraîneur d'équipe loisir

Effectifs

- 8 à 12 apprenants par site

Dates & lieux

- site 75** session 1 : 2-3 oct / 19-20 nov / 11-12 déc
session 2 : 12-13 mars / 10-11 avr / 14-15 mai
- site 77** : en attente
- site 91** : 12-13 nov / 5 déc / 18 déc / 29-30 jan / 1-2 avr à Brétigny
- site 92** : 8-9 jan / 28 fév / 1 mars / 19-20 mars à Issy-es-Mx
- site 93** : 20-21 nov / 22-23 jan / 19-20 mai à Pantin
- site 94** : 12-13 fév / 12-13 mars / 16-17 avril à Valenton
- site 95** : 12-13 fév / 9-10 avr / 11-12 mai

Tarifs

- bénévole : 270 €
 - salarié : 540 €
- cf fiche tarifaire

Renseignements

- Pédagogique** :
Anne-Laure Bellier, al.bellier@ffhandball.net
- Administratif** :
Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.



extrait du TFP de niveau IV

Certificat fédéral 4 : Animer des pratiques sociales

► Offre de formation

Module 8
Animer la pratique HANDFIT

+

Module 5
Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

► Offre de formation

Module 9
Animer la pratique HANDESEMBLE

Objectifs

- Animer et développer la pratique handfit auprès des handballeurs & des non licenciés dans un objectif de santé/plaisir/bien-être

Compétences visées

- Mise en place d'un projet « Sport et Santé » & de la pratique Handfit au sein de la structure
- Conception et animation des séances de pratique Handfit
- Conseil et accompagnement du public dans une démarche de pratique physique et sportive de santé
- Adapter la mise en place de projets à l'environnement sport-santé

Contenus pédagogiques

- Principes pédagogiques d'animations, spécificités des publics (loisirs, adultes, séniors, entreprises, etc.), méthodologie de préparation de séance, la démarche de projet sport santé en lien avec le tissu local d'entreprise et le projet associatif club

Moyens pédagogiques

- Présentiel : apports théoriques et pratiques, débats et échanges, mises en situation pratique. Lot Pass et plaquettes handfit pour chaque stagiaire
- Distantiel : rédaction du projet, visite de club, mise en place de séances pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Produire un dossier d'expérience de conduite dans l'activité Handfit

Modalités de certification

- Pour prétendre à la certification du certificat 4 (épreuve d'1h), il faut également valider le module 9 (animateur handensemble) - frais de certification en sus (cf fiche tarifaire)

Volume de formation

- 45 h (dont 36h de présentiel et 9 h de FOAD)

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfd>

Inscription

Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/PPTsz3ZuGW>**Date limite** : 1 mois avant le début de la formation

Pré-requis

- licencié FFHandball / Conseillé : titulaire du certificat 1
Contribuer à l'animation de la structure
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- animateur handball, parents, éducateur APA, dirigeants
- animateur de séance handfit

Effectifs

- 8 à 16 apprenants par site

Dates & lieu

- **Maison du handball (Créteil)** : 16-17 avr / 21-22 mai / 11-12 juin 2022

Tarifs

- bénévole : 360 €
- salarié : 540 € *cf fiche tarifaire*

Renseignements

- **Pédagogique** :
Anne-Laure Bellier, al.bellier@ffhandball.net
- **Administratif** :
Maider Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.



extrait du TFP de niveau IV

Certificat fédéral 4 : Animer des pratiques sociales

► Offre de formation

Module 8
Animer la pratique HANDFIT

► Offre de formation

Module 9
Animer la pratique HANDESEMBLE

+

Module 5
Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux

Objectifs

- Développer & animer un projet handensemble en club ou hors du club

Compétences visées

- Mise en place d'un projet « Sport et Handicap » & de la pratique Handensemble au sein de la structure
- Conception et animation des séances de pratique Handensemble
- Conseil et accompagnement du public dans une démarche de pratique physique, sportive et psycho-sociale
- Adapter la mise en place de projets à l'environnement médico-social

Contenus pédagogiques

- Principes pédagogiques d'animations, spécificités du public en situation de handicap, méthodologie de préparation de séance, démarche de projet handensemble en lien avec le milieu du handicap et le projet associatif de la structure

Moyens pédagogiques

- Présentiel : apport théoriques et pratiques, débats et échanges, mises en situation pratique. Lot Pass et plaquettes handfit pour chaque stagiaire
- Distantiel : rédaction du projet, visite de club, mise en place de séances pédagogiques

Modalités d'évaluation

- Produire un dossier d'expérience de conduite dans l'activité Handensemble

Modalités de certification

- Pour prétendre à la certification du certificat 4 (épreuve d'1h), il faut également valider le module 8 (animer la pratique handfit) – frais de certification en sus (cf fiche tarifaire)

Volume de formation

- 45 h (dont 40h de présentiel et 5 h de FOAD)

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfd>

Inscription

Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/JWCRVzfTXp>**Date limite** : 1 mois avant le début de la formation

Pré-requis

- Licencié FFHandball / Conseillé : titulaire du certificat 1 *Contribuer à l'animation de la structure*
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- animateur handball, parents, éducateur APA, dirigeants

Effectifs

- 8 à 16 apprenants par site

27 Dates & lieu

- **Maison du handball (Créteil)** : 25-26-27 fév / 6-7-8 mai

Tarifs

- bénévole : 270 €
 - salarié : 540 €
- cf fiche tarifaire

i Renseignements

- **Pédagogique** : Anne-Laure Bellier, al.bellier@ffhandball.net
- **Administratif** : Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

Certificat fédéral 5 : ENTRAÎNER DES ADULTES en compétition
Module 10
 Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

Module 11
 Entraîner des adultes

Bloc 1
 Analyser pour gagner

Bloc 2
 Savoir pour gagner

Bloc 3
 Manager pour gagner

FOAD 1
 Dial Att/Déf - Jeu au poste

FOAD 2
 Produire un cycle de formation

**PARCOURS
ENTRAÎNEUR**

certificat 5
Objectifs

- Augmenter le nombre d'entraîneurs certifiés en Île-de-France
- Améliorer l'encadrement d'une équipe d'adultes

Compétences visées

- Développer l'activité du joueur-arbitre / arbitre-joueur lors de séquences d'entraînement
- Évaluer son action de formation : Évaluer le niveau de pratique et les compétences des joueurs / Utiliser les outils d'évaluations
- Contribuer à la conception des projets de formation et de jeu au regard du projet sportif du club
- Concevoir des séances de handball qui sollicitent les différentes dimensions de l'activité du joueur : Construire et mettre en œuvre des entraînements respectant les notions de progressivité / Intégrer dans ses séances des temps de préparation physique
- Mettre en œuvre des séances d'entraînement adaptées au niveau de performance : Proposer des situations de motricité générale et spécifique adaptées au niveau de pratique
- Manager une équipe adulte : À l'entraînement : construire des séances dans un cycle de formation / optimiser les ressources du joueur / développer les compétences du joueur / En compétition : analyser les rapports de forces en présence / utiliser une communication adaptée à la motivation / utiliser les moyens mis à disposition (TTO, mi-temps, ...)

Moyens pédagogiques

- Travail en salle de cours, mise en situation pédagogique, observation de séances, travail à distance entre les stages

Moyens d'évaluation

- Évaluation formative (pédagogie et analyse vidéo)

Modalités de certification

- Dossier projet d'entraînement + cycle de 6 séances
- Épreuve finale avec présentation du projet d'équipe et entretien (30 mn)

Volume de formation

- 90 heures (présentiel + distanciel)

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfd>

Inscription

 Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/CZ7Gtqxaj9>
Date limite : 27 septembre 2021

Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 16 ans
- Conseillé : 3 ans d'expérience et titulaire du certificat Contribuer à l'animation de la structure
- Attestation d'honorabilité restituée (gest'hand)

Public visé

- Entraîneur équipe niveau régional adulte

Effectifs

- 12 à 16 apprenants

Dates & lieu
Bloc 1 : 8-9-10 octobre 2021 à Eaubonne (CDFAS)

Bloc 2 : 7-8-9 janvier 2022 à Noisy-le-Grand

Bloc 3 : 18-19-20 mars 2022 à Créteil (MDH)

Certification : mai 2022 (date à préciser)

Tarifs

- bénévole : 552 €
- salarié : 1 104 €
- frais de certification : 75 €

cf fiche tarifaire
Renseignements

- **Pédagogique** : Alexandre Taillefer, 5800000.ataillefer@ffhandball.net
- **Administratif** : Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

Certificat fédéral 6 : ENTRAÎNER DES JEUNES en compétition
Module 10
 Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

Module 12
 Entraîner des jeunes

Bloc 1
 Analyser pour former

Bloc 2
 Connaître le jeu, le public

Bloc 3
 Manager pour éduquer

FOAD 1
 Modes & formes de jeu

FOAD 2
 Produire un cycle de formation

**PARCOURS
ENTRAÎNEUR**
certificat 6
Objectifs

- Augmenter le nombre d'entraîneurs certifiés en Île-de-France
- Améliorer l'encadrement visant la formation des jeunes joueurs
- Favoriser le déploiement du réseau de détection et de formation des jeunes

Compétences visées

- Développer l'activité du joueur-arbitre / arbitre-joueur lors de séquences d'entraînement
- Évaluer son action de formation : évaluer le niveau de pratique et les compétences des joueurs
- Contribuer à la conception des projets de formation et de jeu au regard du projet sportif du club / Participer, contribuer à l'élaboration du projet technique du club / Participer, élaborer des moments de formation et d'échanges internes / Assurer, permettre les flux de joueurs entre les catégories
- Préparer une séance en prenant en compte la catégorie d'âge, le niveau de pratique et de performance des joueurs : Proposer des situations de motricité générale et spécifique adaptées au niveau de pratique / Proposer des situations de renforcement musculaire adaptées à la catégorie / Générer, maintenir du dynamisme et proposer des alternances dans la séance
- Construire et mettre en œuvre des entraînements qui respectent les notions de progressivité / Veiller au respect de l'intégrité physique de ces pratiquants lors des situations / Mettre en œuvre des situations de duel gardien de but/tireur adaptées au niveau de jeu des joueurs
- Manager une équipe jeune : À l'entraînement : construire des séances dans un cycle de formation / optimiser les ressources du joueur / développer les compétences du joueur / En compétition : analyser les rapports de forces en présence / utiliser une communication adaptée à la motivation / utiliser les moyens mis à disposition (TTO, mi-temps, ...)
- Impliquer les différents acteurs à la vie de l'équipe
- Participer à la recherche de potentiels et s'impliquer dans le dispositif de détection

Moyens pédagogiques

- Travail en salle de cours, mise en situation pédagogique, observation de séances, travail à distance entre les stages

Moyens d'évaluation

- Évaluation formative (pédagogie et analyse vidéo)

Modalités de certification

- Dossier projet d'entraînement + cycle de 6 séances
- Épreuve finale avec animation d'une séance + entretien (1h30)

Volume de formation

- 90 heures (présentiel + distanciel)

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfD>

Inscription

 Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/2f1jGDsym>
Date limite : 1 mois avant le début de la formation

Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 16 ans
- Conseillé : 3 ans d'expérience et titulaire du certificat Contribuer à l'animation de la structure
- Attestation d'honorabilité restituée (gest'hand)

Public visé

- Entraîneur équipe niveau régional jeunes

Effectifs

- 12 à 16 apprenants

Dates & lieu

- **Session sud-ouest**
Bloc 1 : 5-6-7 novembre 2021 à Boulogne-Billancourt
Bloc 2 : 14-15-16 janvier 2022 à Issy-les-Moulineaux
Bloc 3 : 18-19-20 mars 2022 à Massy
Certification : mai 2022 (date à préciser)
- **Session nord-est**
Bloc 1 : 10-11-12 décembre 2021 (à Eaubonne (CDFAS))
Bloc 2 : 28-29-30 janvier 2022 à Cergy
Bloc 3 : 4-5-6 mars 2022 à Tremblay-en-France
Certification : mai 2022 (date à préciser)

Tarifs

- bénévole : 552 €
 - salarié : 1 104 €
 - frais de certification : 75 €
- cf fiche tarifaire*

Renseignements

- **Pédagogique** :
Alexandre Taillefer, 5800000.ataillefer@ffhandball.net
- **Administratif** :
Maider Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

Qualification ACCOMPAGNEUR D'ÉCOLE D'ARBITRAGE

 Module 1
Accompagner les pratiquants

valider 5 accompagnements en club


Objectifs

- Accueillir, fidéliser, accompagner les pratiquants et les jeunes juges-arbitres dans le club

Compétences visées

- **Accompagner une équipe, un JAJ :**
Prendre en charge un groupe avant, pendant et après une activité de handball Favoriser l'accès et l'engagement dans la fonction juge-arbitre jeune
- **Encadrer une équipe, un JAJ :**
Gérer les formalités réglementaires et administratives de l'organisation d'une équipe en compétition
Garantir une pratique en sécurité
Promouvoir l'éthique, les valeurs sportives et humaines

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques imagés d'études de cas.
- Mise en situation pédagogique.
- Travail personnel à effectuer entre chaque bloc de formation.

Évaluation

- Participer à l'ensemble de la formation.
- Remplir le livret pédagogique fourni avec le travail demandé entre chaque bloc de formation.
- Valider 5 accompagnements en clubs.
- Entretien de 20 mn maximum en présence de 2 évaluateurs qui porte sur les éléments liés à l'accueil & l'encadrement d'une activité de handball en sécurité

Volume de formation

- 25 h

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfd>

Inscription

 Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/ZnmsFsAzq9>
Date limite : 1 mois avant le début de la formation

Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 16 ans
- Attestation d'honorabilité restituée (gest'hand)

Public visé

- Bénévoles, personnes ressources des clubs

Effectifs

- 16 candidats maximum par session

Dates & lieu

- **site 75 :** 16-17 oct / 12-13 nov / 8-9 jan / certif. fév
- **site 77 :** nov / déc / certif jan à Melun (dates à préciser)
- **site 78 :** 13 nov / 20 nov / 27 nov / 11 déc / 8 jan / 22 jan / certif. jan à Bailly
- **site 91 :** 8-9 oct / 11 nov / 3-4 déc / 7-8 jan / 11-12 fév certif. 11 mars à Brétigny
- **site 92 session 1 :** 2-3 nov / 2-3 mars / 2-3-4-5 mai / certif. juin à Issy-les-Mx
session 2 : 27-28 nov / 15-16 jan / 12-13-14-15 avr / certif. juin à Malakoff
- **site 93 session 1 :** 16-17 oct / 13-14 nov / 11-12 déc / 15-16 jan / certif. jan à Pantin
session 2 : 12-13 fév / 12-13 mars / 9-10 avr / 14-15 mai / certif. juin à Pantin
- **site 94 :** 23-24 oct / 14 nov / 28 nov / 18-19 déc / certif. 29 jan à Valenton
- **site 95 :** 15-16 jan / 12-13 mars / 14-15 mai / certif. 25 juin à Eaubonne

Tarif

150 €

cf fiche tarifaire

Renseignements

- **Pédagogique :**
Rafik Heddid, 5800000.rheddid@ffhandball.net
- **Administratif :**
Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

Qualification ANIMATEUR D'ÉCOLE D'ARBITRAGE

 Module 10
 Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

 Module 13
 Faire vivre une école d'arbitrage

Objectifs

- Devenir animateur d'école d'arbitrage

Compétences visées

- Préparer et organiser son action d'animation dans le cadre du projet associatif du club en faisant référence aux contenus fédéraux.
- Motiver et fidéliser les personnes intéressées au sein du club.
- Mettre en œuvre et animer des séquences d'arbitrage adaptées aux différents publics.
- Conseiller, évaluer et orienter les arbitres dans leur *continuum* de formation.
- Mobiliser et développer ses connaissances handball dans le champ de l'arbitrage.
- Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apport théorique et de mise en situation pratique
- Exploitation des productions faites en club
- Travaux e-learning

Modalité d'évaluation

- Le formateur proposera une grille d'évaluation en fin de formation pour définir le niveau de réussite du stagiaire

Épreuve de qualification

- Produire & présenter le projet d'école d'arbitrage de son club

Volume de formation

- 25 h (dont 15h en présentiel, 5h de FOAD & 5h en situation en club)

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfD>

Inscription

 Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/ujZ2c0cUR5>
Date limite : 11 novembre 2021
Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 18 ans
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- Responsables de l'arbitrage des clubs franciliens

Effectifs

- 16 places par site

Dates & lieu

- **Site nord (Blanc-Mesnil) :** 11 déc. 21 / 5 fév. 22 / 5 mars 22
- **Site sud (Massy) :** 11 déc. 21 / 5 fév. 22 / 5 mars 22
- **Évaluation : avril-mai 22**

Tarifs

- bénévole : 150 €
 - salarié : 300 €
 - frais de qualification : 30 €
- cf fiche tarifaire*

Renseignements

- **Pédagogique :**
Rafik Heddid, 5800000.rheddid@ffhandball.net
- **Administratif :**
Myriam Bertolotti, 5800000@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

Qualification JUGE-ACCOMPAGNATEUR TERRITORIAL DE JUGE-ARBITRE OU DE JUGE-ARBITRE JEUNE

Module 10
 Entraîner des joueurs/arbitres
 et des arbitres/joueurs

Module 14
 Accompagner un arbitre
 en situation

Module 16
 Mieux se connaître
 pour bien communiquer

Module 18
 Tuteur de proximité



Objectifs

- Devenir juge-accompagnateur territorial

Compétences visées

- Analyser et évaluer un niveau de performance en compétition
- Conduire un entretien d'après match avec un objectif de progression
- Participer au *continuum* de formation des juges arbitres

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques, apports réglementaires, débats et échanges autour du métier et de l'activité, supports vidéo, mise en pratique en structure, retour d'expérience.

Modalité d'évaluation

- Analyse vidéo d'une performance arbitrale en début de saison
- 2 suivis de JA/JAJ en autonomie en championnat
- 1 suivi de JA/JAJ évalué en championnat
- 1 compte-rendu de synthèse des trois suivis effectués
- Le formateur proposera une grille d'évaluation en fin de formation pour définir le niveau de réussite du stagiaire

Épreuves de qualification

- Débriefing d'une prestation arbitrale auprès de JA/JAJ
- Compte-rendu écrit de trois suivis effectués en championnat

Volume de formation

- 30 h (dont 18h en présentiel, 4h de FOAD & 8h de formation en championnat avec retours d'observation)

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfD>

Inscription

Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/SvicG6NXb9>

Date limite : 3 octobre 2021

Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 18 ans
- Être ancien juge-superviseur territorial, JA national ou animateur d'école d'arbitrage
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- Responsables de l'arbitrage des clubs franciliens

Effectifs

- 25 places

Dates & lieu

- **Maison du Handball (Créteil)**
 Bloc 1 : 6 novembre 2021
 Bloc 2 : 15 janvier 2022
 Bloc 3 : 12 mars 2022
- **Évaluation** : mars-avril 22

Tarifs

- bénévole : 180 €
 - salarié : 360 €
 - frais de qualification : 30 €
- cf fiche tarifaire

Renseignements

- **Pédagogique** :
 Rafik Heddid, 5800000.rheddid@ffhandball.net
- **Administratif** :
 Myriam Bertolotti, 5800000@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.



Offres de formation modulaire

issues du titre à finalité professionnelle

Entraîneur de handball (niveau V)



Certificat fédéral : PERFORMER avec des adultes

 Module
Entraîner & manager des adultes

 Module
Performer avec des adultes

 Bloc 1
 perfectionnement

 Bloc 2
 managérat ADULTES

 Bloc 3
 le jeu

 Bloc 4
 le joueur

 Bloc 5
 l'entraîneur

**PARCOURS
ENTRAÎNEUR**


**certificat
PERFORMER**
Objectifs

- Encadrer un public adulte, de niveau national et de pratique semi-intensive, par la mise en place d'une démarche de perfectionnement sportif

Compétences visées

- Concevoir une démarche d'entraînement dans le cadre d'une pratique semi-intensive
- Manager une équipe en compétition
- Perfectionner les joueurs dans le cadre d'un projet de jeu
- Mettre en œuvre le projet de jeu en tenant compte du contexte compétitif
- Analyser et adapter les relations entraîneur-entraîné.e.s

Moyens pédagogiques

- Travail en présentiel (alternance plénière – groupes – pratique terrain – jeux de rôle)
- Apports théoriques et méthodologiques sur les compétences visées
- Travail en distanciel (visio et/ou FOAD)
- Commande d'un travail entre chaque module
- Immersion dans les clubs professionnels

Évaluation

- Mise en place d'évaluation formative pendant la formation à l'aide de fiches de suivi

Modalités de certification

- 2 soutenances orales de projets (jeu + équipe)
- 1 mise en situation pratique (réunion technique avec joueurs) suivi d'une conduite d'une séance pédagogique et d'un entretien devant un jury.

Volume de formation

- 149 h
125 h de formation
+ 20 h de module complémentaire
+ 4 h de certification

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfd>

Inscription

 Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/87r4GYmr3m>
Date limite : 1 mois avant le début de la formation

Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 18 ans
- conseillé : titulaire certificat *Entraîner des adultes* (ou entraîneur régional) ayant en charge durant la formation d'une équipe d'adultes de niveau pré-nationale à nationale 1, voire D2F
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- Entraîneur de N3 à N1 masc. et de N3R à D2 fém.

Effectifs

- dans la limite des places disponibles (selon formation continue TFP V)

Dates & lieu

- FOAD à partir du 10 nov 21 + 29 nov / 20-21 déc / 28 janv / 21-22 fév / 25-26 avr / 13 juin / 4-6 juil / 29 sep / 26-28 oct / 10-13 nov / 28-30 nov à la MDH ou en visio

Tarifs

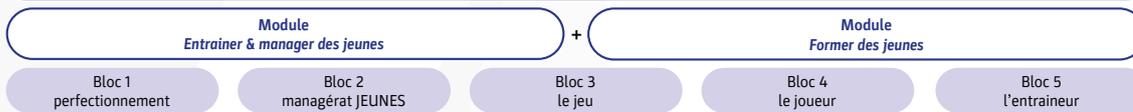
- bénévole : 1 192 €
- salarié : 2 086 €
- frais de certification : 150 €

cf fiche tarifaire
Renseignements

- **Pédagogique** : Safwann Khoudar, safwannkhoudar@gmail.com
- **Administratif** : Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

Certificat fédéral : FORMER des jeunes

**PARCOURS
ENTRAÎNEUR**


**certificat
FORMER**
Objectifs

- Encadrer, former, accompagner les jeunes joueurs dans les premiers niveaux du PPF au travers des compétitions fédérales jeunes. Assurer la détection, la formation et l'accompagnement des futurs joueurs de championnat nationaux

Compétences visées

- Maîtriser la démarche du perfectionnement sportif = réaliser une analyse quantitative et qualitative complète et formaliser une problématique précise / mettre en situation un cycle de remédiation cohérent
- Savoir réguler une situation d'entraînement pour obtenir des comportements attendus précis
- Concevoir un projet d'équipe et de jeu = tenir compte de son environnement et des caractéristiques de ses joueurs pour définir un projet sportif pertinent
- Développer des compétences sur le managéral d'un groupe en compétition = mieux se connaître et mieux connaître ses joueurs

Moyens pédagogiques

- Travail en présentiel (alternance plénière – groupes – pratique terrain – jeux de rôle)
- Apports théoriques et méthodologiques sur les compétences visées
- Travail en distanciel (visio et/ou FOAD)
- Commande d'un travail entre chaque module

Évaluation

- Mise en place d'évaluation formative pendant la formation à l'aide de fiches de suivi

Modalités de certification

- 2 soutenances orales de projets (jeu + équipe)
- 1 mise en situation pratique (réunion technique avec joueurs) suivi d'une conduite d'une séance pédagogique et d'un entretien devant un jury.

Volume de formation

- 149 h
125 h de formation
+ 20 h de module complémentaire
+ 4 h de certification

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfd>

Inscription

Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/bWfhsUrQ0H>

Date limite : 1 mois avant le début de la formation

Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 18 ans
- conseillé : titulaire certificat *Entraîner des jeunes* (ou entraîneur régional) ayant en charge durant la formation une sélection départementale ou régionale ou un public moins de 18 ans nationaux, voire élite région
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- entraîneur de jeunes niveau région (U15 à U18 France + sélections dép/rég)

Effectifs

- dans la limite des places disponibles (selon formation continue TFP V)

Dates & lieu

- FOAD à partir du 10 nov 21 + 29 nov / 22-23 déc / 28 janv / 23-24 fév / 29 mars / 27-29 avr / 29 mai / 20-22 juin / 31 août + 1-2 sept / 24-25 oct / 10-13 nov à la MDH ou en visio

Tarifs

- bénévole : 1 192 €
 - salarié : 2 086 €
 - frais de certification : 150 €
- cf fiche tarifaire*

Renseignements

- **Pédagogique** :
Bruno Potard, 5800000.bpotard@ffhandball.net
- **Administratif** :
Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

Certificat fédéral : COORDONNER un projet
► Offre de formation
Module C1
 Concevoir une démarche de projet

Bloc 1 : Mon club : ses forces – ses faiblesses – son environnement

Bloc 2 : Mon projet : sa vision – ses objectifs

Bloc 3 : Notre projet : ses moyens – ses résultats

► Offre de formation
Module C2
 Coordonner une équipe bénévoles / salariés

Bloc 1 : Attirer et mobiliser les ressources humaines pour notre club

Bloc 2 : Fédérer et communiquer pour réussir notre projet

Bloc 3 : Structurer et organiser notre équipe (bénévoles/salariés)

Bloc 4 : Accompagner et motiver (bénévoles/salariés)


Objectifs

- Concevoir et partager un projet associatif
- Manager une équipe de bénévoles et de salariés

Compétences visées

- Mener un audit en interne et en externe de la structure / Partager une analyse avec les acteurs de la structure / Proposer les orientations stratégiques et opérationnelles / Organiser la mise en œuvre du projet / Faire un bilan du projet
- Constituer une équipe de travail / Organiser et animer une équipe de travail / Évaluer les résultats et les compétences de l'équipe de travail / Accompagner et proposer des formations à l'équipe de travail

Moyens pédagogiques

- Travaux dirigés / Apports théoriques et méthodologiques / Mise en situation pédagogique / Utilisation des outils vidéo & informatique

Modalités de certification

- Projet de coordination technique et/ou sportive de 20 pages maximum avec les annexes
Soutenance de la démarche de projet en présence de 2 évaluateurs à l'oral avec support informatique : une présentation synthétique du projet + une explicitation de la mise en œuvre du projet et plus particulièrement de la gestion des ressources humaines, avec des supports justificatifs sa réalisation (vidéo, photos, attestations...) + une évaluation du projet (1 h)

Volume de formation

- Module C1 : 35 h
- Module C2 : 25 h
- Certificat complet : Module C1 + Module C2 + certification (2 h) = 62 h

Indicateurs de résultats

- Pas d'historique à ce jour

Inscription

 Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/8fjju60bx>
Date limite : 1 mois avant le début de la formation
Pré-requis

- licencié FFHandball de plus de 16 ans
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- dirigeants, entraîneurs, arbitres, parents, licenciés, salariés, bénévoles, personnes ressources des clubs

Effectifs

- dans la limite des places disponibles (selon formation continue TFP V)

Dates & lieux

- **Module C1 (MDH ou visio)**
8 nov / 6 déc / 17 janv + FOAD
- **Module C2 (MDH ou visio)**
7 mars / 4 avr / 16 mai / 6 juin / 29 août + FOAD

Tarifs

- **Module C1**
bénévoles : 280 €
salariés : 490 €
- **Module C2**
bénévoles : 200 €
salariés : 350 €
- **Certificat (formule complète)**
bénévoles : 496 €
salariés : 868 €
frais de certification : 75 €

cf fiche tarifaire
Renseignements

- **Pédagogique :**
Frédéric Jury, 5891000.fjury@ffhandball.net
- **Administratif :**
Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

Certificat fédéral : DÉVELOPPER le modèle économique
► Offre de formation
Module D1
Gérer une organisation sportive (administratif et financier)

Bloc 1 : Mieux connaître son environnement pour mieux agir

Bloc 2 : Mieux connaître le droit du travail pour embaucher et gérer l'emploi

Bloc 3 : Établir, suivre et évaluer un budget

► Offre de formation
Module D2
Commercialiser & promouvoir

Bloc 1 : Notre club : ses pratiques, ses offres, son environnement commercial

Bloc 2 : Adapter et optimiser notre modèle économique

Bloc 3 : Proposer et organiser de nouvelles activités

Bloc 4 : Communiquer et commercialiser nos activités handball


Objectifs

- Améliorer l'administration et la gestion d'une structure
- Proposer des actions qui favorisent le développement du modèle économique de sa structure

Compétences visées

- Se référer aux aspects réglementaires de la gouvernance du sport en France et en Europe / S'appuyer sur les textes réglementaires pour conduire son action / Appréhender le réseau du sport / Formaliser un contrat de travail / Informer et orienter vers les services compétents / Organiser le temps de travail / Conduire un budget / Contrôler le respect du budget / Rendre compte en respectant le plan comptable
- Mener une étude de marché / Étudier les attentes des pratiquants actuels et potentiels / Positionner ses offres de pratiques dans l'environnement de la structure / Utiliser des produits et des services commercialisables / Proposer des produits adaptés à l'étude de marché / Organiser la mise en œuvre de ces nouveaux services / Organiser la vente de ces nouveaux produits / Évaluer la satisfaction des usagers / Communiquer sur les offres de la structure / Utiliser les différents médias / Constituer des listes de diffusions adaptées aux publics cibles / Suivre, relancer et réguler la campagne de communication / Évaluer l'action de communication

Moyens pédagogiques

- Travaux dirigés / Apports théoriques et méthodologiques / Mise en situation pédagogique / Utilisation des outils vidéo & informatique

Modalités de certification

- Le candidat présentera, sur le support de son choix, une action pour améliorer l'économie de la structure (MSP) / temps : 15' de soutenance + 30' d'entretien
- Action pour améliorer l'économie de la structure de 15 pages maximum avec les annexes => Soutenance de la commercialisation et de la promotion de l'action avec support informatique : Une présentation de l'action + Une explicitation de la mise en œuvre avec des supports justificatifs sa réalisation (vidéo, photos, attestations...) + Une évaluation de l'action présentée de 2 évaluateurs

Volume de formation

- Module D1 : 35 h
- Module D2 : 25 h
- Certificat complet : Module D1 + Module D2 + certification (2 h) = 62 h

Indicateurs de résultats

- Pas d'historique à ce jour

Inscription

 Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/xEjwUfU1WG>
Date limite : 1 mois avant le début de la formation

Pré-requis

- licencié FFHandball de plus de 16 ans
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- dirigeants, entraîneurs, arbitres, parents, licenciés, salariés, bénévoles, personnes ressources des clubs

Effectifs

- dans la limite des places disponibles (selon formation continue TFP V)

Dates & lieux

- **Module D1 (MDH ou visio)**
5 avr / 17 mai / 7 juin / 30 août + FOAD
- **Module D2 (MDH ou visio)**
9 nov / 7 déc / 18 jan / 8 fév / 8 mars + FOAD

Tarifs

- **Module D1**
bénévoles : 280 €
salariés : 490 €
- **Module D2**
bénévoles : 200 €
salariés : 350 €
- **Certificat (formule complète)**
bénévoles : 496 €
salariés : 868 €
frais de certification : 75 €

cf fiche tarifaire
Renseignements

- **Pédagogique** :
Frédéric Jury, 5891000.fjury@ffhandball.net
- **Administratif** :
Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.



Objectifs

- Acquérir des compétences dans l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation de l'évolution d'un stagiaire, à travers des situations pratiques.

Compétences visées

- Définir, organiser et mettre en œuvre, avec le tuteur, les modalités de l'accompagnement pédagogique,
- Évaluer les transformations du tuteur,
- Démontrer sa capacité à évaluer la position d'un stagiaire

Moyens pédagogiques

- Travaux dirigés / Apports théoriques et méthodologiques / Mise en situation pédagogique / Utilisation des outils vidéo & informatique

Modalités d'évaluation

- Restitution des entretiens de tutorat effectué en club

Volume de formation

- 10 h

Indicateurs de résultats

- Pas d'historique à ce jour

Inscription

Nous contacter

Date limite : 1 mois avant le début de la formation

Pré-requis

- licencié FFHandball de plus de 16 ans
- Être en situation de tuteur d'un encadrant sportif en formation
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- Entraîneurs (EIR) /EIR A/ER) d'un public régional ou national ou sélection, ou bénévoles ou dirigeants souhaitant s'enrichir
- Personnes souhaitant valider le TFP V

Effectifs

- dans la limite des places disponibles (selon formation continue TFP V)

Dates & lieux

- 18 mai à la MDH + FOAD

Tarifs

- bénévole : 80 €
 - salarié : 140 €
- cf fiche tarifaire

Renseignements

- **Pédagogique** :
Bruno Potard, 5800000.bpotard@ffhandball.net
- **Administratif** :
Maïder Trentin, 5800000.mtrentin@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.



Objectifs

- Maîtriser l'environnement de l'arbitre

Compétences visées

- Arbitrer une rencontre officielle
- Restituer des contenus théoriques dans une situation réelle d'opposition
- Élaborer des situations adaptées à la formation de l'arbitre/joueur et du joueur/arbitre
- Construire et faire vivre des situations d'apprentissage favorisant la compréhension du jeu chez l'arbitre
- Construire des situations d'apprentissage favorisant la progression du joueur par la compréhension de la règle

Moyens pédagogiques

- Travail en présentiel à travers la vidéo
- Quiz
- Pratique pédagogique

Modalité d'évaluation

- Évaluation diagnostique sur questionnaire et retours formatifs
- Évaluations formatives sur action pédagogique et retours formatifs.
- Compte rendu d'action en structure et retour formatif

Volume de formation

- 20 h

Indicateurs de résultats

- pas d'historique à ce jour

Inscription

Nous contacter

Date limite : octobre 2021

Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 18 ans
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)
- Être titulaire des niveaux de certificats afférent au public visé

Public visé

- Entraîneurs (EIR) / EIR A/ER) d'un public régional ou national ou sélection, ou bénévoles ou dirigeants souhaitant s'enrichir
- Personnes souhaitant valider le TFP V

Effectifs

- dans la limite des places disponibles (selon formation continue TFP V)

Dates & lieu

- 30 novembre 21 (MDH) + FOAD
- En match officiel sur lieux proche de sa structure ou sur stage ligue en IDF (MDH, CDFAS, CNSD)

Tarifs

- bénévole : 160 €
 - salarié : 280 €
- cf fiche tarifaire

Renseignements

- **Pédagogique :**
Bruno Potard, 5800000.bpotard@ffhandball.net
- **Administratif :**
Maider Trentin, 5800000.mtrentin@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.





découvrez nos 2 diplômes professionnels

(permettant d'entraîner contre rémunération)

ÉDUCATEUR HANDBALL

titre professionnel de niveau IV
équivalent BP JEPS

ENTRAÎNEUR HANDBALL

titre professionnel de niveau V
équivalent DE JEPS handball

éligibles à l'apprentissage



La certification qualité a
été délivrée au titre de
l'action de formation



POUR QUELS MÉTIERS ?

- Agent.e de développement club
- Animateur.rice tout public
- Entraîneur.se de niveau régional
- Éducateur.rice sportif.ve

PUBLICS VISÉS

- Licencié.e FFHandball
- Service civique en fin de contrat
- Joueur.se en centre de formation de club professionnel, avec un double projet
- joueur.se confirmé.e, en situation de reconversion professionnelle et/ou demandeur.se d'emploi

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La ligue Île-de-France de handball organise la formation professionnelle d'Éducateur handball sur 13 mois.

Constitué de 3 blocs de compétences, ce diplôme permet d'exercer en autonomie l'encadrement des activités liées au handball contre rémunération. Il exerce son activité d'encadrement, de conception et de conduite de séances au sein des associations sportives, de collectivités territoriales, de groupements d'employeurs, d'établissements scolaires ou spécialisés, de CLSH, etc.

Contenu de la formation (adapté à chaque candidat)

• Bloc Participer à la vie associative d'une structure de handball (tronc commun)

- Animer un groupe en sécurité sur et en dehors du terrain
- Initier des projets structurants pour la structure
- Accompagner la formation des Jugés-arbitres jeunes
- + Module Agir pour prévenir les comportements déviants

• Bloc Mention Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales

- Conduire des cycles auprès de publics diversifiés au travers des pratiques du babyhand, du mini-hand, du handfit ou encore du hand'ensemble

+ une partie du Bloc Mention Entraîneur territorial (Entraîner des jeunes en compétition jusqu'au niveau régional)

• Bloc Mention Entraîneur territorial

- Entraîner, manager une équipe en compétition jusqu'au niveau régional

ou/et

+ modules complémentaires : Accompagnement des stagiaires sur leur recherche d'emploi / (re)Mise à niveau Microsoft Office

Modalités :

437 heures en alternance (381 h en centre, 44 h de FOAD, 12 h de tutorat) + 325 h de mise en situation dans les clubs.

- Une phase de positionnement débouchant sur un parcours individuel de formation en lien avec les acquis et compétences du stagiaire
- Rythme de la formation en centre : mardi & mercredi (8h30-15h30) toutes les semaines
- Un temps de formation en entreprise (à organiser et répartir avec la structure d'accueil)

Méthodes pédagogiques :

Durant la formation, la théorie est au service de la mise en pratique sur le terrain. Jeux, exercices individuels et collectifs, cas pratique, classe virtuelle.

Méthodes d'évaluation :

- Livret d'alternance avec le suivi du tuteur,
- Évaluation formative tout au long du cursus de formation
- Certification : les épreuves de certifications seront réalisées au fur et à mesure de la formation afin d'aboutir à l'obtention d'une mention.

CONDITIONS D'ENTRÉE / PRÉ-REQUIS

Licencié FFHandball de plus de 16 ans
 Attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
 Attestation d'honorabilité renseignée dans Gest'hand
 Satisfaire aux épreuves de sélection

SÉLECTION

épreuve écrite ; QCM portant sur l'activité handball ; entretien de motivation

NOMBRE DE PLACES

16

COÛT DE LA FORMATION - FINANCEMENT

5 396 € (dont 85 € de frais d'inscription)
 Formation éligible à l'apprentissage
 Formation habilitée au financement OPCO, collectivité territoriale, CPF, CEC, Pôle emploi, club...
 Financement personnel

27 CALENDRIER

Fin inscription : 30 août 2021
 Sélection : 1^{er} septembre 2021
 Positionnement : 3 septembre 2021
 Début de formation : 13 septembre 2021
 Fin de formation : 13 octobre 2022

LIEUX DE FORMATION

Maison du Handball, CDFAS d'Eaubonne, CNSD Fontainebleau, clubs franciliens

• Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

La Maison du handball, le CDFAS & le CNSD sont des structures accessibles aux personnes à mobilité réduite.

INSCRIPTION

<https://forms.office.com/r/Q5jkVmDbZx>

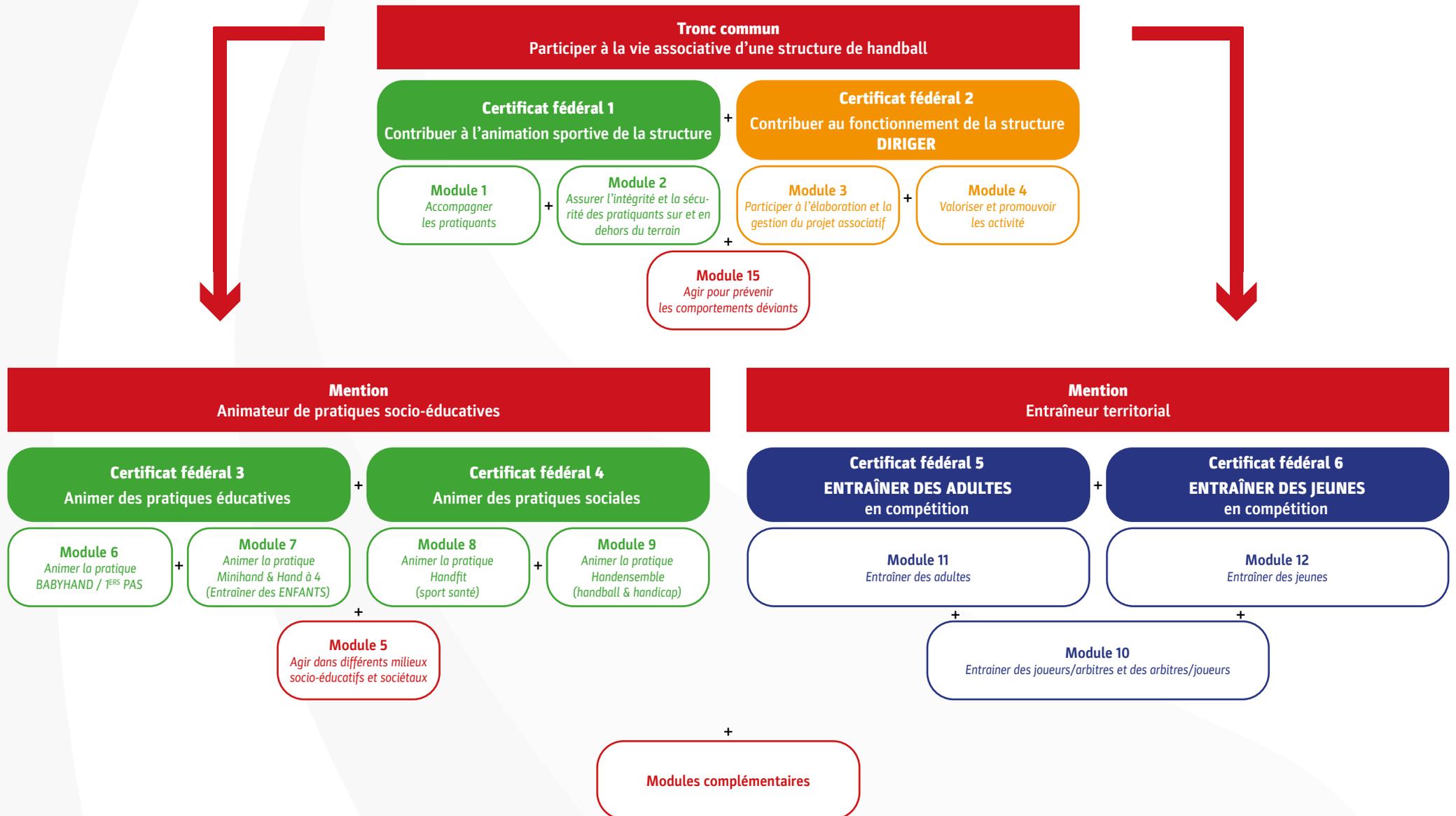
RENSEIGNEMENTS

Pédagogique : Béatrice Cosnard, 06 12 43 93 56 / 5800000.bcosnard@ffhandball.net
 Administratif & financier: Maïder Trentin, 01 56 70 74 75 / 5800000.formation@ffhandball.net



INDICATEURS DE RÉSULTATS

Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfD>



POUR QUELS MÉTIERS ?

- Coordonnateur club / chef de projets
- Entraîneur jeune/adulte niveau national
- Directeur technique de club
- Conseiller technique fédéral

PUBLICS VISÉS

- Licencié.e
- ER / EIR J ou EIR A
- Encadrant de jeunes niveau région (U15 à U18 France + sélections départementales / régionales)
- Cadre de N3-N2-N1 M ou N2-N1-D2F
- Salarié.e club

LA FORMATION

La ligue Île-de-France de handball organise la formation professionnelle d'Entraîneur handball sur 16 mois.

Constitué de 2 qualifications, ce diplôme permet d'exercer en autonomie l'encadrement des activités liées au handball contre rémunération. L'Entraîneur de Handball intervient principalement dans les structures sportives du milieu fédéral amateur : clubs évoluant jusqu'au niveau Nationale 1, comités, ligues. Il agit dans la structuration du projet associatif et dans l'entraînement d'une équipe jeune ou adulte jusqu'au niveau national.

Contenus de la formation

- **Qualification Perfectionnement sportif**
 - Entraîner & manager (sas d'accès aux certificats Former et Performer : 3 blocs de formation)
 - Performer avec des adultes (3 blocs de formation)
 - Former des jeunes (3 blocs de formation)
 - + module commun Arbitrer
- **Qualification Professionnalisation de la structure**
 - Coordonner un projet technique et/ou sportif (2 modules)
 - Développer le modèle économique (2 modules)
 - + module commun Tutorer
- + Module Agir pour prévenir les comportements déviants

Modalités :

475 h (416 h en présentiel + 59 h en FOAD) & 250 h minimum en situation dans le club

Formation éligible à l'apprentissage (avec un volume horaire aménagé)

- Une phase de positionnement débouchant sur un parcours individuel de formation en lien avec les acquis et compétences du stagiaire
- Une formation en centre de formation alternant présentiel & distanciel, pour une durée variable de 3 à 5 jours par mois.
- Une formation en entreprise (à organiser et répartir avec la structure d'accueil)
- Un accompagnement en entreprise tout au long de la formation - tutorat obligatoire

Méthodes pédagogiques :

- Travail en présentiel (alternance plénière / groupes / pratique terrain / jeux de rôle)
- Apports théoriques et méthodologiques sur les compétences visées
- Travail en distanciel (visio et/ou FOAD)
- Commande d'un travail entre chaque module

Méthodes d'évaluation :

- Par le biais de 6 épreuves certificatives et sous plusieurs formes, soutenances de projets (jeu/technique/structure), mises en situations pédagogiques, comptes rendus d'activités.

CONDITIONS D'ENTRÉE / PRÉ-REQUIS

Licencié.e FFHandball de plus de 18 ans
 Attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)
 Être titulaire du module 2 du CF1 Assurer la sécurité du pratiquant sur et en dehors du terrain
 ou d'un BP JEPS Activités Sports Collectifs mention Handball ou BEES 1^{er} degré Handball
 ou être titulaire de l'ancien diplôme fédéral Entraîneur Régional
 ou justifier d'une expérience de joueur.euse professionnel.le (150 matches ou 20 sélections nationales A) ou d'entraîneur.euse responsable au niveau N3, pré-nationale, U18 chpt de France (50 matches dans les 4 dernières saisons)
 Satisfaire aux épreuves de sélection

SÉLECTION

Épreuve 1 : épreuve écrite de synthèse à partir d'une vidéo, d'un document audio ou écrit dans le champ du sport

Épreuve 2 : QCM

Puis entretien de motivation

NOMBRE DE PLACES

16

COÛT DE LA FORMATION - FINANCEMENT

6 735 € (dont 85 € de frais d'inscription)

Formation éligible à l'apprentissage

Formation habilitée au financement OPCO, collectivité territoriale, CPF, CEC, Pôle emploi, club

Financement personnel

CALENDRIER

Fin inscription : 18 septembre 2021

Sélection : 27-28 septembre 2021

Positionnement : 18-19 octobre 2021

Début de formation : 8 novembre 2021

Fin de formation : 7 mars 2023

LIEUX DE FORMATION

Maison du Handball, CDFAS d'Eaubonne, CNSD Fontainebleau, clubs franciliens

• Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

La Maison du handball, le CDFAS & le CNSD sont des structures accessibles aux personnes à mobilité réduite.

INSCRIPTION

<https://forms.office.com/r/7JFyZ3nqEB>

RENSEIGNEMENTS

Pédagogique : Bruno Potard, 5800000.bpotard@ffhandball.net

Administratif & financier : Maïder Trentin, 01 56 70 74 75 / 5800000.formation@ffhandball.net

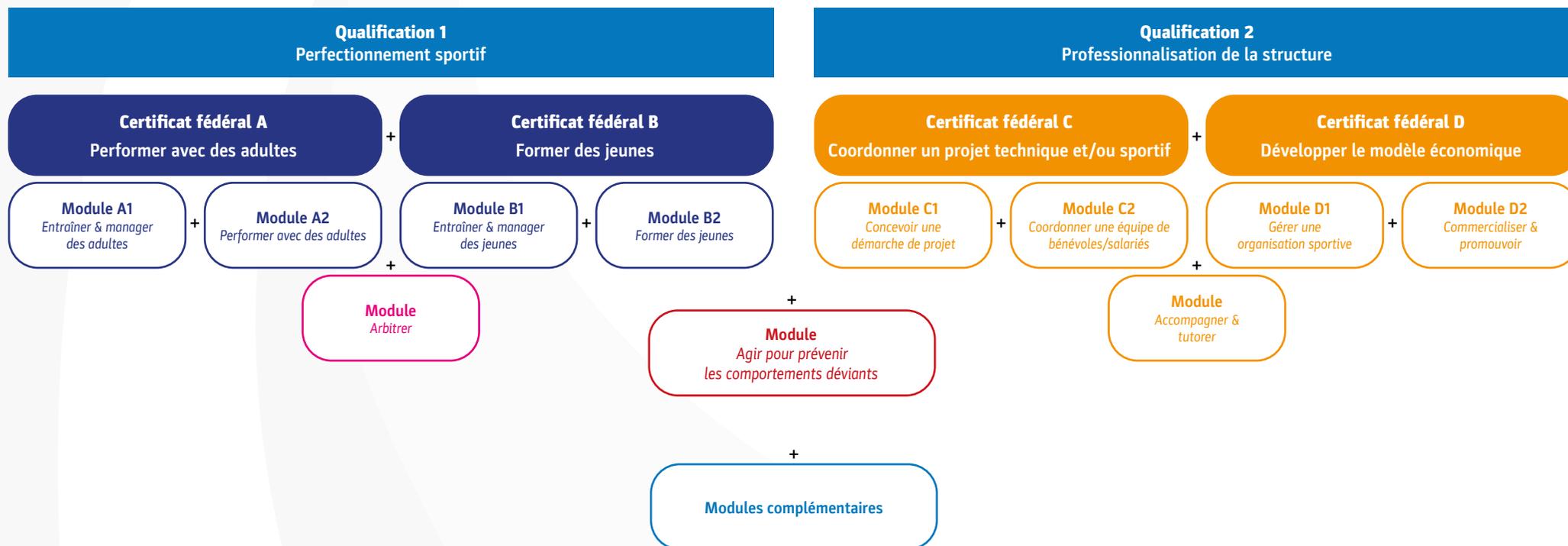


INDICATEURS DE RÉSULTATS

Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfD>

ENTRAÎNEUR HANDBALL

titre à finalité professionnelle de niveau V à 2 qualifications



PENSEZ À L'APPRENTISSAGE !

Je veux devenir éducateur ou entraîneur de handball

- 1 - Je suis un.e service civique en fin de contrat, entre 18 et 25 ans,
- 2 - Je suis un.e licencié.e entre 18 et 26 ans, bachelier.e ou non,
- 3 - Je suis un.e joueur.se confirmée entre 18 et 29 ans, en situation de reconversion professionnelle et/ou demandeur.se d'emploi
- 4 - Je suis un.e joueur.se en centre de formation de clubs professionnels, avec un double projet

Et je veux préparer un diplôme, acquérir de nouvelles compétences me permettant

- de contribuer au fonctionnement de mon club
- d'animer TOUS LES HANDBALLS
- d'entraîner des enfants, des jeunes et des adultes

→ 4 raisons de choisir le titre IV Éducateur Handball, ou le titre V Entraîneur Handball en alternance :

- Je bénéficie de la gratuité des frais de formation ;
- Je mets en pratique les enseignements théoriques ;
- Je suis rémunéré, pendant ma formation en tant que salarié ;
- J'accède plus facilement à l'emploi, grâce à l'expérience professionnelle acquise en club ou structure

Pour aller plus loin, retrouvez plus d'informations sur le site du ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/etre-apprenti/>

Je suis un employeur potentiel

- 1 - Je peux, je veux fidéliser mon service civique,
- 2 - Je peux, je veux fidéliser un.e joueur.se de mon équipe fanion, aider à sa reconversion
- 3 - Je peux, je veux fidéliser ou accueillir un.e jeune licencié.e de moins de 26 ans

→ 4 raisons pour le recruter et le former en alternance :

- Je structure mon club et dispose de bras supplémentaires pour développer nos activités ;
- J'offre la possibilité au jeune d'acquérir des compétences professionnelles pour, à moyen terme, en faire un collaborateur efficace et dynamique ;
- J'investis sur l'humain. Je l'attache aux valeurs de notre club, à ses principes, tout en profitant de son regard neuf sur notre activité. C'est une chance partagée, autant par lui (l'alternant) que pour nous (le club employeur) ;
- Je suis aidé :
 - l'État prend en charge une très grosse partie des contrats d'alternance !
 - l'ANS Fond Emploi/Apprentissage peut, sur demande, alléger les charges liés au salaire
 - l'OPCO (l'AFDAS pour la branche sport) finance les frais de formation professionnelle

Pour aller plus loin, retrouvez plus d'informations sur le site du ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/embaucher-un-apprenti/>



Autres formations



Certificat : ANIMATEUR DE FORMATION

 Module 17
 Animateur de proximité

+

 Module 18
 Tuteur de proximité

**PARCOURS
FORMATEURS**


**certificat
ANIMATEUR
FORMATION**
Objectifs

- Renforcer les compétences de l'équipe pédagogique de l'ITFE

Compétences visées

- Mise en œuvre et animation de séquences de formation en présentiel
- Évaluer son action de formation
- Faciliter l'accueil et l'intégration d'un stagiaire en formation dans son club ou dans une structure d'alternance de proximité

Moyens pédagogiques

- Apports théorique ; atelier pratique de mise en situation d'animation ; FOAD ; MSP

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative lors de la mise en situation pédagogique accompagnée du tuteur

Modalités de certification

- Le candidat anime une séquence pédagogique de 2h minimum, en présentiel, avec un public de 8 stagiaires minimum inscrits dans une formation proposée par l'OFT, puis participe à un entretien de 30 minutes relatif aux techniques pédagogiques utilisées en lien avec l'objectif recherché, les régulations proposées, les effets obtenus, l'évaluation de l'action de formation

Volume de formation

- 30 h

Indicateurs de résultats

- Pas d'historique à ce jour

Inscription

 Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/iNFuVgix1E>
Date limite : 25 septembre 2021

Pré-requis

- Licencié FFHandball
- Posséder une expérience dans les domaines ciblés par les actions de formation (encadrement sportif, d'arbitres, de dirigeants, des offres de pratiques)
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- personne (salariée ou bénévole) impliquée ou souhaitant s'impliquer dans des actions de formation d'encadrement sportif, d'arbitres, de dirigeants, des offres de pratiques

Effectifs

- 10 à 16 apprenants

Dates & lieu

- **Maison du handball (Créteil)** :
30-31 octobre + 4 décembre 2021

Tarifs

- bénévole : 429 €
 - salarié : 855 €
- cf fiche tarifaire*

Renseignements

- **Pédagogique** :
Anne-Laure Bellier, al.bellier@ffhandball.net
- **Administratif** :
Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

PARCOURS
ENTRAÎNEUR
 

**module
technique 1**

Objectifs

- Initier les entraîneurs à la préparation physique et renforcer leur compétence dans l'entraînement, la formation du jeune joueur

Compétences visées

- Approfondissement des connaissances dans la préparation physique et le développement psycho-moteur du jeune joueur
- Intégration des éléments de la préparation physique du jeune joueur dans l'entraînement et la formation du jeune joueur
- Amélioration de la planification pour apporter un meilleur suivi aux jeunes joueurs
- Adaptation de l'entraînement aux caractéristiques du public afin de prévenir des blessures et développer les qualités physiques du jeune joueur
- Connaissance et utilisation des outils d'évaluation

Moyens pédagogiques

- Présentiel : Apports théoriques et mise en situation terrain.
- Distanciel : Apports théoriques et travail en classe virtuel
- Travail inter-bloc : Production de séances et de séquences vidéos

Moyens d'évaluation

- QCM de positionnement et QCM de fin de module
- Évaluation formative sous forme de questions/réponses pour stabiliser les apports théoriques sur les thèmes abordés

Volume de formation

- 40 heures (33 h de présentiel + 4 h de commande interbloc + 3 h de FOAD)

Indicateurs de résultats

- Pas d'historique à ce jour

Inscription

Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/mGj1ziHpWt>

Date limite : 19 janvier 2022

Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 16 ans
- Attestation d'honorabilité restituée (gest'hand)

Public visé

- Entraîneurs des catégories U13 à U18

Effectifs

- 12 à 20 apprenants

Dates & lieu

- **Eaubonne (CDFAS)**
19-20 février 2022
26-27 mars 2022
23-24 avril 2022

Tarifs

- bénévole : 320 € (8 €/h)
- salarié : 960 € (24 €/h)

Renseignements

- **Pédagogique** :
Fabrice Le Roy, 5895000.fleroy@ffhandball.net
- **Administratif** :
Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

L'approche multiculturelle du joueur intérieur.

Les différentes facettes de son jeu, de la formation vers la haute performance.

Objectifs

- Proposer une formation continue thématique et permettre de recycler les diplômés fédéraux (jusqu'à l'entraîneur inter-régional)
- Professionaliser les entraîneurs franciliens inscrits dans le perfectionnement sportif

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Présentation de situations pédagogiques
- Débats et échanges
- FOAD

Intervenants

- Patrice Annonay (Responsable GB - Sélection U19)
- Thierry Anti (entraîneur Pays d'Aix UC - LiquiMoly StarLigue)
- Jochen Beppler (Entraîneur national - responsable de la filière masculine allemande)
- Guillaume Bonnet (Chercheur en science du sport)
- Claus Hansen (entraîneur du club de Skjern au Danemark)
- Pascal Person - Sélectionneur national U19
- Athlètes de haut-niveau (*en attente de confirmation*)

Volume de formation

- 20 heures

Indicateurs de résultats

- Les statistiques sont consultables sur notre site internet <https://bit.ly/3jmwEfD>

Inscription

Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/RNgQVp5Ghk>

Date limite : 3 novembre 2021

Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 16 ans
- Attestation d'honorabilité restituée (Gest'hand)

Public visé

- Entraîneurs, bénévoles, arbitres

Effectifs

- 100 places

Dates & lieu

- 4-5-6 novembre 2021 à Eaubonne (CDFAS)

Tarif

- 150 €

Renseignements

- **Pédagogique** : Anne-Laure Bellier, al.bellier@ffhandball.net
- **Administratif** : Maïder Trentin, 5800000.formation@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

Programme prévisionnel

	jeudi 4 novembre	vendredi 5 novembre	samedi 6 novembre
matin	8h45 : Accueil café 9h30 : Présentation colloque 10h30-12h30 : Les différents modes de jeu du pivot, de la formation vers la haute performance <i>Thierry Anti</i>	8h45: Accueil café 9h15-11h30 : Les différentes cultures du jeu du pivot (présentation + séance pédagogique) <i>Jochen Beppler</i>	8h30 : Accueil café 9h00-10h30 : 1/ apports sur le travail prophylactique chez le jeune 2/ apports sur les qualités physiques du poste PVT (détection, développement et performance) 10h45-12h00 : Séance FRA U19 + retour de séance <i>Pascal Person</i>
après-midi	14h30-16h00 : Les différents modes de jeu du pivot (séance pédagogique) <i>Thierry Anti</i> 16h30-17h30 : le jeu intérieur de l'ailier (témoignage athlètes de haut niveau)	13h45-15h15 : Fondamentaux du jeu danois - Relation passeur / réceptionneur/ Perception de l'espace 1-2 / 2-3 / 3-3 (séance pédagogique) <i>Claus Hansen</i> 15h30-17h30 : Retour séance + approche théorique sur le jeu au poste du PVT (formation + utilisation haut niveau)	14h00-16h00 : Passer du "joueur-exécutant" au "joueur-décideur" en percevant les indices dans le jeu <i>Guillaume Bonnet</i> 16h00-18h00 : Le duel Gardien / Pivot - Quels apprentissages ? <i>Patrice Annonay</i>
soir	18h00 : match TIBY Croatie / Hongrie 20h00 : match TIBY France / Islande	18h00 : match TIBY Islande / Croatie 20h00 : match TIBY France / Hongrie	18h00 : match TIBY Hongrie / Islande 20h00 : match TIBY France / Croatie

Objectifs

- Définir le rôle du chronométreur et du secrétaire

Compétences visées

- Connaître le rôle et les attentes de la fonction chronométreur-secrétaire
- Sensibiliser aux règles du jeu (carton vert, exclusion, arrêt du temps, ...)
- Manipuler et remplir une feuille de match électronique
- Suivre une rencontre à partir de la feuille de table électronique
- Avoir une posture de neutralité
- Communiquer avec les arbitres

Moyens pédagogiques

- Travail en présentiel à travers la vidéo
- Quiz
- Pratique pédagogique

Modalité d'évaluation

- Satisfaire au test écrit

Volume horaire

- 3h30

Indicateurs de résultats

- pas d'historique à ce jour

Inscription

Via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/aArQgew3V1>

Date limite : dès que la session est complète

Pré-requis

- Licencié FFHandball de plus de 18 ans
- Suivre une équipe de jeunes et/ou seniors évoluant en championnat régional et/ou national

Public visé

- Dirigeant, entraîneur, bénévole (clubs nationaux et pré-nationaux ligue Île-de-France)

Effectifs

- 20 places par session

Dates & lieu

- **Formation en visio-conférence**
4 septembre 21
11 septembre 21
18 septembre 21
25 septembre 21
D'autres dates à venir

Tarif

formation gratuite

Renseignements

- **Pédagogique** :
Max Journo, journo.max@orange.fr
- **Administratif** :
Myriam Bertolotti, 5800000.mbertolotti@ffhandball.net

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le responsable pédagogique de la formation afin d'envisager une entrée en formation adaptée.

Objectifs

- Maintenir le grade ou devenir JAJ T1

Compétences visées

- Intégrer les stratégies des équipes pour adapter son arbitrage
- Assurer la protection des joueurs en toutes circonstances
- Améliorer la technique d'arbitrage

Contenus

- Logique interne / fondamentaux handball
- L'adaptation de la sanction par rapport à l'irrégularité
- Technique d'arbitrage (comportement, placement, communication)

Moyens pédagogiques

- Modules présentiels en alternance théorie/pratique
- Travaux vidéos
- Suivis d'arbitrage en championnat

Modalité d'évaluation

- Assister à l'ensemble du parcours JAJ T1
- Maîtriser le règlement (test écrit)
- Être en bonne condition physique (test physique)
- Arbitrer au minimum deux fois par mois (disponibilité)
- Être évalué en situation d'arbitrage (suivi)

Volume horaire

- 18h dont 14h en présentiel & 4h en temps personnel en structure

Inscription

Via formulaire en ligne :

JAJ T1 Excellence : <https://forms.office.com/r/Nj6snrrwc9>

JAJ T1 Accession : <https://forms.office.com/r/iC95DiY4wR>

Date limite : 15 août 2021

Pré-requis

- Licencié FFHandball âgé au minimum de 14 ans
- Être titulaire du grade JAJ T1 ou T2

Public visé

- Juges-Arbitres jeunes de niveau régional

Dates & lieu

Module 1 (4h)

Site 1 : samedi 28 août au Blanc-Mesnil, de 9h à 13h

Site 2 : samedi 4 sept. à Bonneuil-sur-Marne, de 9h à 13h

Site 3 : samedi 11 sept. à S^t-Gratien, de 9h à 13h

Site 4 : samedi 18 sept. à S^t-Michel-sur-Orge, de 9h à 13h

Modules 2 et 3 :

à définir en cours de saison

Tarif

formation gratuite

Responsables

- Séverine Bouhours & Stéphane Gathercole
- Christophe Mercier & Jean-Laurent Lamarque

Renseignements

Rafik Heddid, 5800000.rheddid@ffhandball.net

Objectifs

- Maintenir le grade ou devenir JAJ T2

Compétences visées

- Connaître l'arbitrage régional et ses problématiques
- Garantir la sécurité des joueurs
- Développer la technique d'arbitrage

Contenus

- Les problématiques de l'arbitrage régional
- La gestion progressive
- Technique d'arbitrage (placement, déplacement, communication)

Moyens pédagogiques

- Modules présentiels en alternance théorie/pratique
- Travaux vidéos
- Suivis d'arbitrage en championnat

Modalité d'évaluation

- Assister à l'ensemble du parcours JAJ T2
- Maîtriser le règlement (test écrit)
- Être en bonne condition physique (test physique)
- Arbitrer au minimum deux fois par mois (disponibilité)
- Être évalué en situation d'arbitrage (suivi)

Volume horaire

- 18h dont 14h en présentiel & 4h en temps personnel en structure

Inscription

Via formulaire en ligne :

<https://forms.office.com/r/1jcd6Y8jse>

Date limite : 15 août 2021

Pré-requis

- Licencié FFHandball âgé au minimum de 14 ans
- Être titulaire du grade JAJ T2 ou T3

Public visé

- Juges-Arbitres jeunes de niveau régional

Dates & lieu

Module 1 (4h)

Site 1 : samedi 28 août au Blanc-Mesnil, de 9h à 13h

Site 2 : samedi 4 sept. à Bonneuil-sur-Marne, de 9h à 13h

Site 3 : samedi 11 sept. à S^t-Gratien, de 9h à 13h

Site 4 : samedi 18 sept. à S^t-Michel-sur-Orge, de 9h à 13h

Modules 2 et 3 :

à définir en cours de saison

Tarif

formation gratuite

Responsables

- Ghislaine Denys
- Michaël Abreu

Renseignements

Rafik Heddid, 5800000.rheddid@ffhandball.net

Objectifs

- Maintenir le grade ou devenir JA T1

Compétences visées

- Intégrer les stratégies des équipes pour adapter son arbitrage
- Assurer la protection des joueurs en toutes circonstances
- Améliorer la technique d'arbitrage

Contenus

- Logique interne / fondamentaux handball
- L'adaptation de la sanction par rapport à l'irrégularité
- Technique d'arbitrage (comportement, placement, com)

Moyens pédagogiques

- Modules présentiels en alternance théorie/pratique
- Travaux vidéos
- Suivis d'arbitrage en championnat

Modalité d'évaluation

- Assister à l'ensemble du parcours JA T1
- Maîtriser le règlement (test écrit)
- Être en bonne condition physique (test physique)
- Arbitrer au minimum deux fois par mois (disponibilité)
- Être évalué en situation d'arbitrage (suivi)

Volume horaire

- 18h dont 14h en présentiel & 4h en temps personnel en structure

Inscription

Via formulaire en ligne :

<https://forms.office.com/r/jDXc9m9KvH>

Date limite : 15 août 2021

Pré-requis

- Licencié FFHandball âgé de plus de 18 ans
- Être titulaire du grade JA T1 ou T2

Public visé

- Juges-Arbitres de niveau régional

Dates & lieu

Module 1 (4h)

Site 1 : dimanche 29 août à Chaville, de 9h à 13h

Site 2 : dimanche 5 septembre à Villescrenes, de 9h à 13h

Site 3 : dimanche 12 septembre à Cergy, de 9h à 13h

Site 4 : dimanche 19 septembre, de 9h à 13h (78, à préciser)

Modules 2 et 3 :

à définir en cours de saison

Tarif

formation gratuite

Responsable

- Marc De Sousa

Renseignements

Rafik Heddid, 5800000.rheddid@ffhandball.net

Objectifs

- Maintenir le grade ou devenir JA T2

Compétences visées

- Connaître l'arbitrage régional et ses problématiques
- Garantir la sécurité des joueurs
- Développer la technique d'arbitrage

Contenus

- Les problématiques de l'arbitrage régional
- La gestion progressive
- Technique d'arbitrage (placement, déplacement, communication)

Moyens pédagogiques

- Modules présentiels en alternance théorie/pratique
- Travaux vidéos
- Suivis d'arbitrage en championnat

Modalité d'évaluation

- Assister à l'ensemble du parcours JA T2
- Maîtriser le règlement (test écrit)
- Être en bonne condition physique (test physique)
- Arbitrer au minimum deux fois par mois (disponibilité)
- Être évalué en situation d'arbitrage (suivi)

Volume horaire

- 14h dont 10h en présentiel & 4h en temps personnel en structure

Inscription

Via formulaire en ligne :

<https://forms.office.com/r/2KTck3YuXP>

Date limite : 15 août 2021

Pré-requis

- Licencié FFHandball âgé de plus de 18 ans
- Être titulaire du grade JA T2 ou T3

Public visé

- Juges-Arbitres de niveau régional

Dates & lieu

Module 1 (4h)

Site 1 : dimanche 29 août à Chaville, de 9h à 13h

Site 2 : dimanche 5 septembre à Villescrenes, de 9h à 13h

Site 3 : dimanche 12 septembre à Cergy, de 9h à 13h

Site 4 : dimanche 19 septembre, de 9h à 13h (78, à préciser)

Modules 2 et 3 :

à définir en cours de saison

Tarif

formation gratuite

Responsable

- Bruno Gehan
- Djamel Ouabrache

Renseignements

Rafik Heddid, 5800000.rheddid@ffhandball.net





Inscriptions aux formations

Les formations territoriales rejoignent les formations fédérales sur la plateforme de la Fédération française de handball (CAMPUS) : <https://ffhandball-formation.sportteef.com>

Cette plateforme permet de consulter le catalogue des formations et sera l'un des supports de nos formations.

Les inscriptions à nos formations continuent de se faire via nos formulaires en ligne mais il faudra également avoir un compte.

Cette inscription sur la plateforme ne pourra se faire qu'en créant votre compte personnel avec un identifiant et un mot de passe (avec votre adresse de courrier électronique liée à votre licence). Ce compte vous permettra par la suite d'accéder à des contenus pendant votre formation (sessions de formation à distance).



LES NOUVELLES PROCÉDURES POUR LES COMPTES SUR LA PLATEFORME DE FORMATION CAMPUS DES HANDBALLEURS

Mise à jour 22 octobre 2020

La connexion à la plateforme de formation a évolué. 2 possibilités :

- **Vous êtes licencié.e de la FFHandball**, votre compte est lié à votre licence.
- **Vous êtes non-licencié.e**, vous pouvez également vous inscrire sur la plateforme pour suivre des formations.

- Rendez-vous sur la page d'accueil de la plateforme à l'adresse :

<https://ffhandball-formation.sporteef.com>

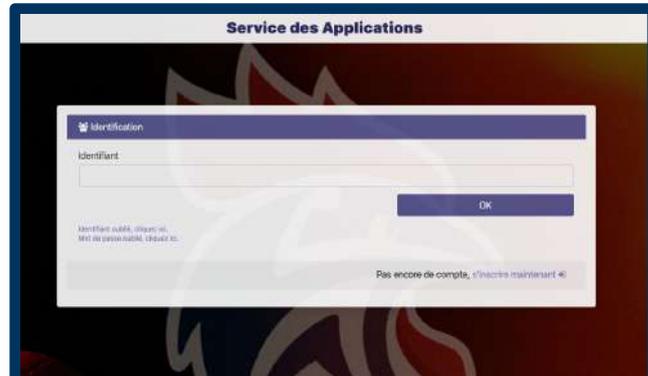


(NE PAS UTILISER L'URL :
<http://:campus-des-handballeurs...>)

- Dans le menu de gauche, cliquez sur "Me connecter" :



Vous arrivez sur la page de connexion :



À partir de cette page :

1

Vous n'avez jamais eu de compte sur Campus des Handballeurs (licencié.e et non-licencié.e) :
Suivez la procédure : [I. Procédure de création de compte - Licencié.e et non-licencié.e](#)
(pages 2 à 4)

2

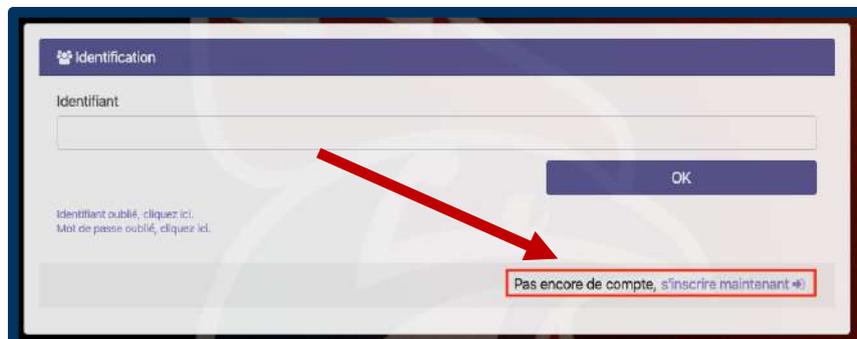
Vous avez déjà un compte sur Campus des Handballeurs :
Suivez la procédure : [II. Procédure de réinitialisation du mot de passe](#) (pages 5 à 6)



Ensuite, vous pouvez vous connecter sur Campus des Handballeurs :
Suivez la procédure : [III. Se connecter sur Campus des Handballeurs et accéder à l'ensemble des offres de formation territoriales et nationales.](#) (pages 7 et 8)

I. PROCÉDURE DE CRÉATION DE COMPTE - LICENCIÉ.E ET NON-LICENCIÉ.E

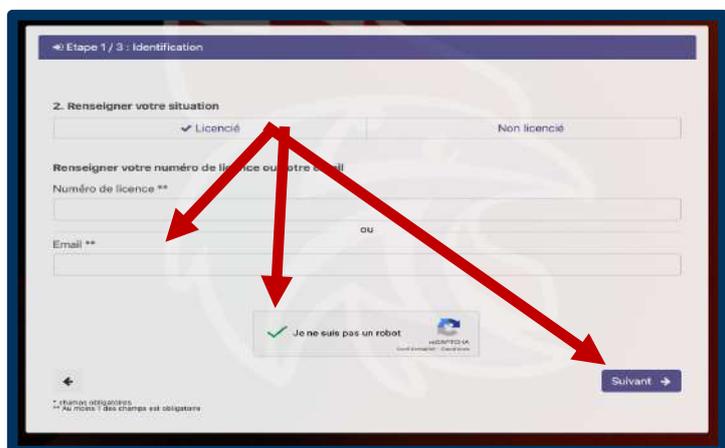
- Sur la page de connexion ci-dessous : cliquez sur “s’inscrire maintenant”.



- Sélectionnez si vous êtes licencié.e ou non licencié.e :

Licencié.e

- Entrez votre numéro de licence OU votre adresse mail (associé à votre compte Gest’Hand), cochez la case "Je ne suis pas un robot" (suivez les instructions éventuelles) puis cliquez sur "Suivant".



- Vous trouverez les renseignements de votre licence, ainsi que votre identifiant pour vous connecter sur Campus des Handballeurs.
Ces renseignements ne sont pas modifiables.

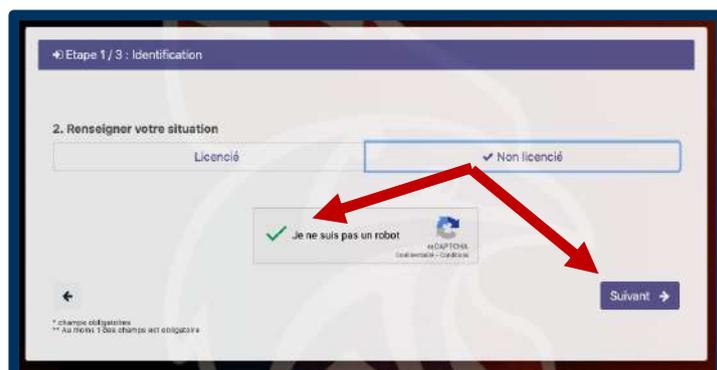
Si adresse mail erronée : à modifier sur Gest’Hand.

Non-licencié.e



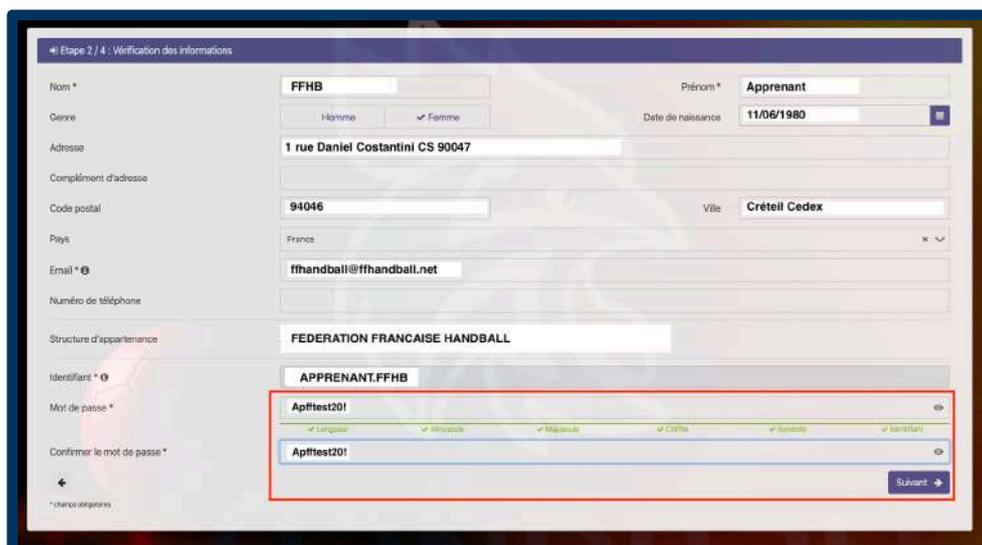
Si vous avez une licence FFHandball, ne pas suivre cette procédure de création de compte ci-dessous.

- Cochez la case « Non licencié » et "Je ne suis pas un robot" (suivez les instructions éventuelles) puis cliquez sur "Suivant".



- Remplir tous les champs obligatoires portant un *, puis cliquez sur “Suivant”.

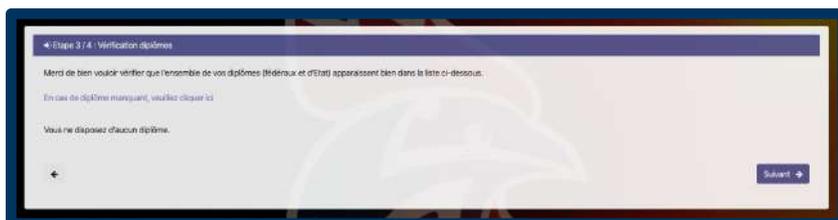
Licencié.e et non-licencié.e



- Choisissez un mot de passe en respectant les règles de sécurité :
 - Au moins 7 caractères
 - Au moins 1 minuscule (a à z)
 - Au moins 1 majuscule (A à Z)
 - Au moins 1 chiffre (0 à 9)
 - Au moins 1 caractère non alphabétique (~! @ # \$ % ^ & * _ - + = ' | | | () {} | [] ; : " , . ? < > /)
 - Ne doit pas contenir l'identifiant ou des parties de l'identifiant comptant plus de deux caractères successifs

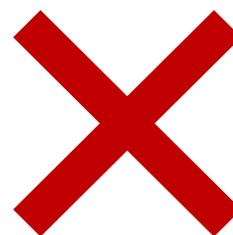
Lorsque tout est vert, le mot de passe est sécurisé. Vous pouvez cliquer sur “Suivant”.

Licencié.e



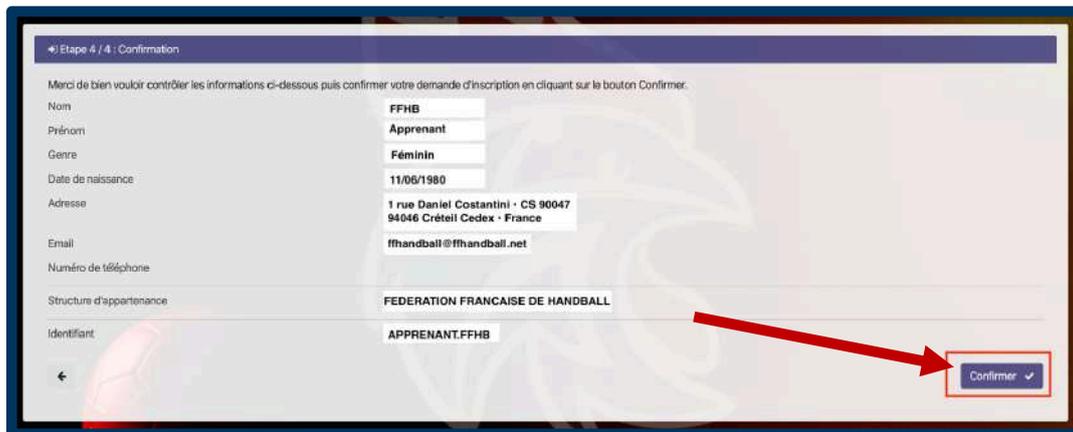
- Vous pouvez cliquer sur le lien “En cas de diplôme manquant, veuillez cliquer ICI” pour plus d’informations à ce sujet, sinon cliquez sur “Suivant”.

Non-licencié.e

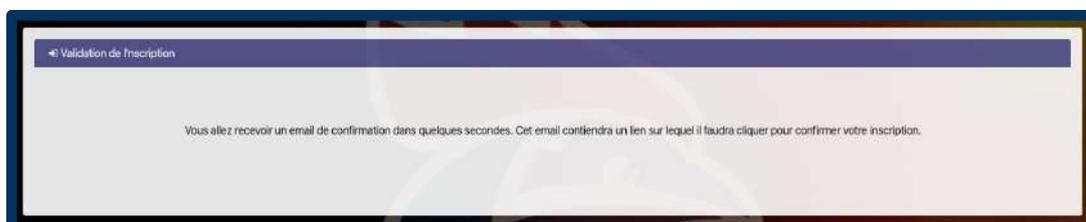


Licencié.e et non-licencié.e

- Vous trouverez le récapitulatif des renseignements de votre compte, ainsi que votre identifiant pour vous connecter sur Campus des Handballeurs.



- Cliquez sur “Confirmer” et vous verrez apparaître le message ci-dessous :



- Vous recevez un mail contenant un lien vous permettant de confirmer votre inscription.
=> Consultez vos courriers indésirables s’il ne se trouve pas dans votre boîte de réception.



Objet : Service des applications - Validation Inscription
Le XX/XX/XXXX, à XX:XX, no-reply@infoshn.fr a écrit :

Bonjour APPRENANT FFHB,
Vous trouverez ci-dessous le lien pour confirmer votre inscription au service des applications. Il est valide pendant 24 heures. 
[Confirmer l'inscription](#)

- Vous recevez ensuite un mail pour confirmer votre inscription.
=> Consultez vos courriers indésirables s’il ne se trouve pas dans votre boîte de réception.



Objet : Service des applications - Inscription effectuée avec succès
Le XX/XX/XXXX, à XX:XX, no-reply@infoshn.fr a écrit :

Bonjour,
Votre inscription à MyApps a été réalisée avec succès. Vous trouverez ci-dessous votre identifiant pour vous connecter.
Identifiant : APPRENANT.FFHB
A bientôt sur le service des applications.

Suivez alors la procédure : [III. Se connecter sur Campus des Handballeurs et accéder à l'ensemble des offres de formation territoriales et nationales.](#) (pages 7 et 8)

II. PROCÉDURE DE RÉINITIALISATION DU MOT DE PASSE

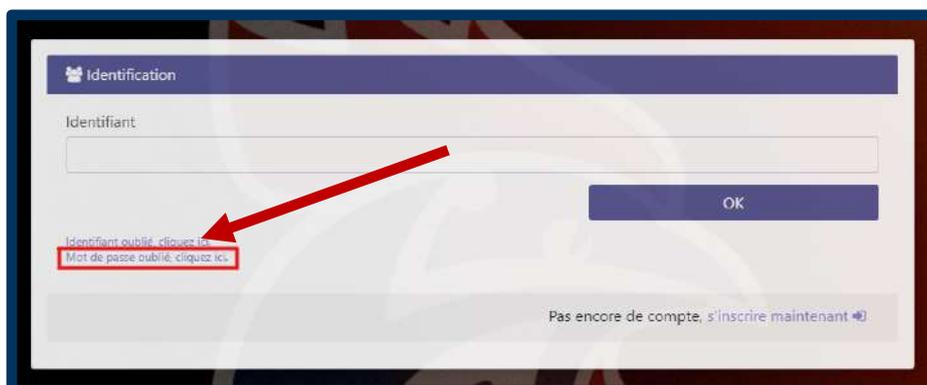
Le compte que vous aviez sur la plateforme n'a pas disparu et vous allez être en mesure de le retrouver.

Pour se faire, suivez la procédure de réinitialisation de votre mot de passe :

- Sur la page de connexion ci-dessous :

~~**NE PAS** : indiquer votre **identifiant*** et cliquer sur OK~~

MAIS : cliquer sur "Mot de passe oublié, cliquez ici."



The screenshot shows a login form titled 'Identification'. It has a text input field for 'Identifiant' and an 'OK' button. Below the input field, there is a link that says 'Identifiant oublié, cliquez ici.' and another link below it that says 'Mot de passe oublié, cliquez ici.'. A red arrow points from the 'Mot de passe oublié, cliquez ici.' link towards the 'Identifiant' input field. At the bottom right, there is a link that says 'Pas encore de compte, s'inscrire maintenant'.

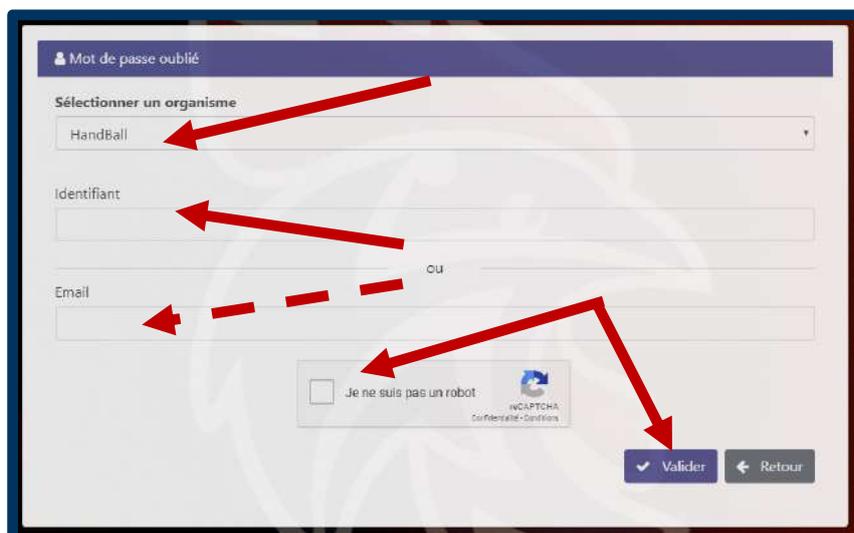
- Choisissez, si cela vous est demandé, l'organisme "Handball", entrez votre identifiant habituel de Campus (de préférence) **OU** votre adresse mail*, cochez la case "Je ne suis pas un robot" (et suivez les instructions éventuelles) puis cliquez sur "Valider".

* Mail : Attention, il s'agit de votre adresse mail enregistrée sur la base de données Gest'Hand.

Si adresse mail erronée : à modifier sur Gest'hand.

Si pas de réception de mail possible, faire part de votre demande à l'adresse suivante :

campusdeshandballeurs@ffhandball.net



The screenshot shows a password reset form titled 'Mot de passe oublié'. It has a dropdown menu for 'Sélectionner un organisme' with 'HandBall' selected. Below that are text input fields for 'Identifiant' and 'Email', separated by 'ou'. There is a checkbox for 'Je ne suis pas un robot' and a 'Valider' button. A red arrow points to the 'HandBall' dropdown, another to the 'Identifiant' field, a dashed red arrow to the 'Email' field, and a solid red arrow to the 'Valider' button. There is also a small 'Je ne suis pas un robot' widget with a CAPTCHA image and a 'Confidentialité - Conditions' link.

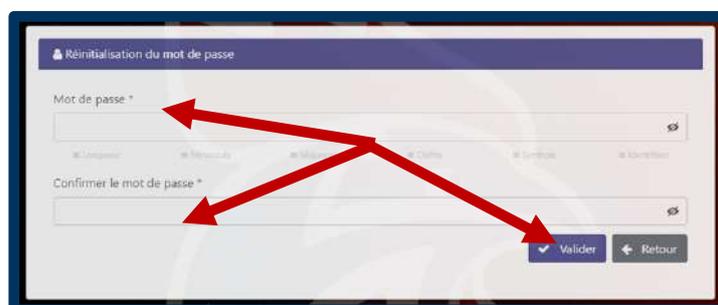
- Vous recevez un mail contenant un lien vous permettant de mettre le mot de passe de votre choix.
- => Consultez vos courriers indésirables s'il ne se trouve pas dans votre boîte de réception.

Objet : Service des applications - Validation Inscription
 Le XX/XX/XXXX, à XX:XX, no-reply@infoshn.fr a écrit :



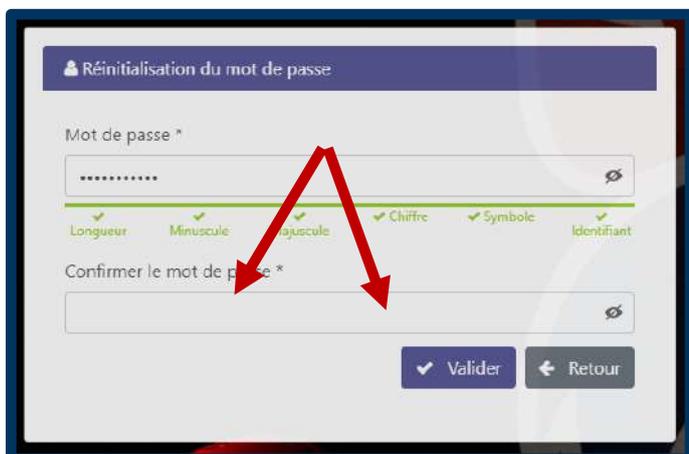
Bonjour XXXX CCCC,
 Nous avons reçu une demande de réinitialisation de votre mot de passe pour le service des applications.
 Vous trouverez ci-dessous le lien pour réinitialiser le mot de passe. Il est valide pendant 24 heures. 
[Réinitialiser le mot de passe](#)
 Si vous n'avez pas demandé de nouveau mot de passe, ignorez cette demande.

Le lien vous emmène sur cette page :



- Choisissez un mot de passe en respectant les règles de sécurité :
 - Au moins 7 caractères
 - Au moins 1 minuscule (a à z)
 - Au moins 1 majuscule (A à Z)
 - Au moins 1 chiffre (0 à 9)
 - Au moins 1 caractère non alphabétique (~! @ # \$% ^& * _-+ = ' | | (){}| []:; " , . ? < > /)
 - Ne doit pas contenir l'identifiant ou des parties de l'identifiant comptant plus de deux caractères successifs

Lorsque tout est vert, le mot de passe est sécurisé. Vous pouvez cliquer sur "Valider".



- Répétez votre mot de passe pour le confirmer et cliquez sur "Valider".
- Un message vous informe que votre mot de passe a été réinitialisé et que vous pouvez vous connecter.

Suivez alors la procédure : [III. Se connecter sur Campus des Handballeurs et accéder à l'ensemble des offres de formation territoriales et nationales.](#) (pages 7 et 8)

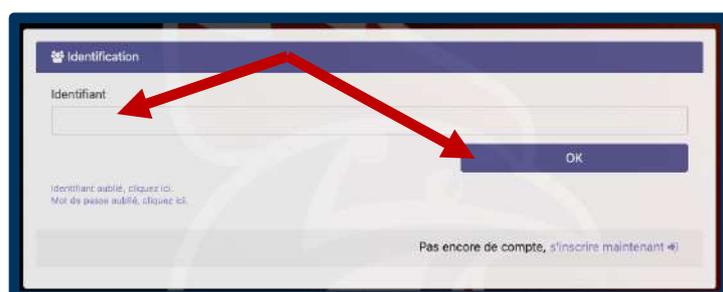
III. SE CONNECTER SUR CAMPUS DES HANDBALLEURS ET ACCÉDER À L'ENSEMBLE DES OFFRES DE FORMATIONS TERRITORIALES ET NATIONALES.

Ouvrir Campus avec le lien URL : <https://ffhandball-formation.sportteef.com>

- Dans le menu de gauche, cliquez sur "Me connecter"



Renseignez votre identifiant et validez.



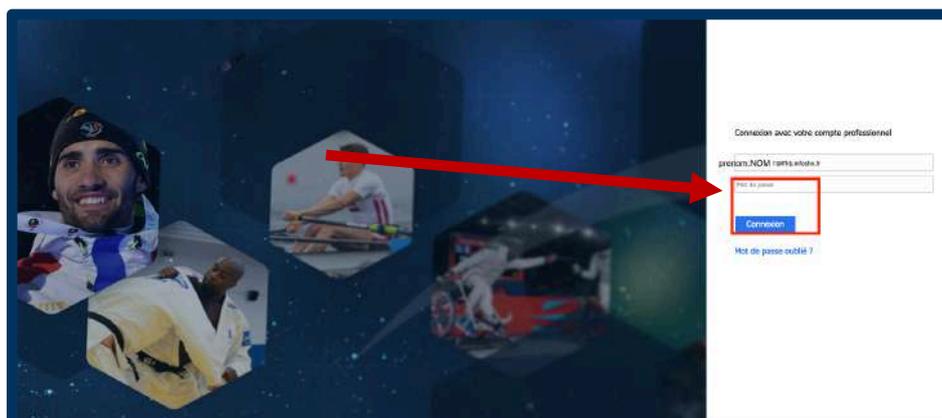
Cela vous emmène sur cette page ci-dessous. Vous pouvez alors rentrer le mot de passe que vous venez de créer ou de réinitialiser juste au-dessus.



NE PAS TOUCHER à l'identifiant qui apparaît (XXX.XXXXXX@ffhb.infoshn.fr).

La procédure de réinitialisation de mot de passe ne fonctionne pas sur cette page.

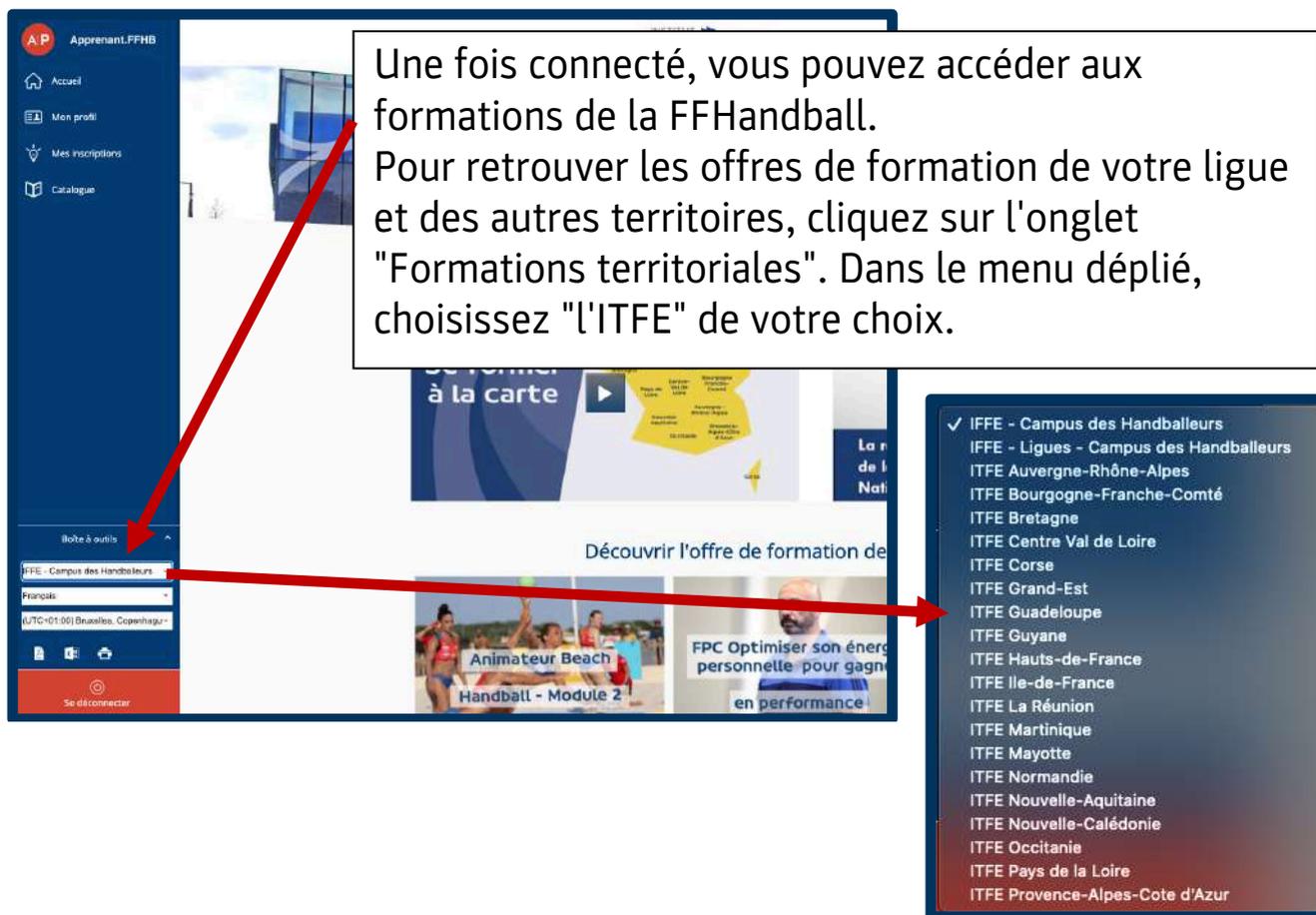
Cliquez sur le bouton connexion.



Vous arrivez sur la plateforme Campus des Handballeurs cette fois-ci en étant connecté à votre compte.

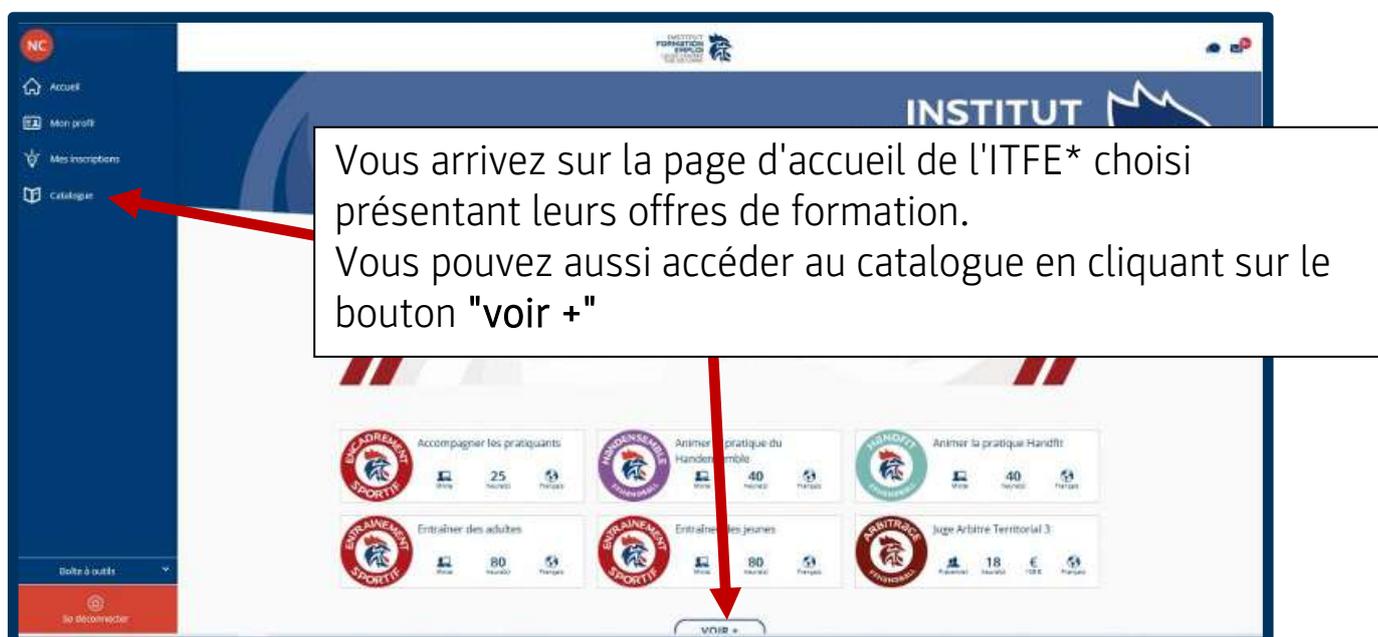
Nous vous conseillons de :

- Mettre cette page en favoris dans votre navigateur internet (Google chrome ou Firefox Mozilla de préférence)
- D'enregistrer votre identifiant et mot de passe sur votre navigateur internet et de le noter à côté afin de ne pas le perdre.



Une fois connecté, vous pouvez accéder aux formations de la FFHandball. Pour retrouver les offres de formation de votre ligue et des autres territoires, cliquez sur l'onglet "Formations territoriales". Dans le menu déplié, choisissez "l'ITFE" de votre choix.

- ✓ IFFE - Campus des Handballeurs
- IFFE - Ligues - Campus des Handballeurs
- ITFE Auvergne-Rhône-Alpes
- ITFE Bourgogne-Franche-Comté
- ITFE Bretagne
- ITFE Centre Val de Loire
- ITFE Corse
- ITFE Grand-Est
- ITFE Guadeloupe
- ITFE Guyane
- ITFE Hauts-de-France
- ITFE Ile-de-France
- ITFE La Réunion
- ITFE Martinique
- ITFE Mayotte
- ITFE Normandie
- ITFE Nouvelle-Aquitaine
- ITFE Nouvelle-Calédonie
- ITFE Occitanie
- ITFE Pays de la Loire
- ITFE Provence-Alpes-Cote d'Azur



Vous arrivez sur la page d'accueil de l'ITFE* choisi présentant leurs offres de formation. Vous pouvez aussi accéder au catalogue en cliquant sur le bouton "voir +"

FIN

**INSTITUT
FORMATION
EMPLOI**
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

ITFE

institut de formation enregistré sous le numéro 11940992194 auprès du Préfet d'Île-de-France.

1 rue Daniel-Costantini – CS 90047 – 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 77

5800000.formation@ffhandball.net

www.handball-idf.com

